

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16-17-18-19

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

OFFICIAL
LANGUAGES

Chair:
The Honourable RENÉ CORMIER

Monday, February 18, 2019

Issue No. 36

Forty-second meeting:
Examine and report on Canadians'
views about modernizing the
Official Languages Act

WITNESSES:
(See back cover)

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017-2018-2019

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

LANGUES
OFFICIELLES

Président :
L'honorable RENÉ CORMIER

Le lundi 18 février 2019

Fascicule n° 36

Quarante-deuxième réunion :
Examiner, pour en faire rapport, la perspective
des Canadiens au sujet d'une modernisation
de la Loi sur les langues officielles

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
OFFICIAL LANGUAGES

The Honourable René Cormier, *Chair*

The Honourable Rose-May Poirier, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

* Day (or Mercer) Gagné	Mégie Mockler Moncion
* Harder, P.C. (or Bellemare) (or Mitchell) Jaffer McInnis	Smith * Smith (or Martin) * Woo (or Saint-Germain)

* Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5 and to the order of the Senate of November 7, 2017 and of November 20, 2018, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator McInnis replaced the Honourable Senator McIntyre (*February 15, 2019*).

The Honourable Senator Mockler replaced the Honourable Senator Maltais (*February 15, 2019*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
LANGUES OFFICIELLES

Président : L'honorable René Cormier

Vice-présidente : L'honorable Rose-May Poirier

et

Les honorables sénateurs :

* Day (ou Mercer) Gagné	Mégie Mockler Moncion
* Harder, C.P. (ou Bellemare) (ou Mitchell) Jaffer McInnis	Smith * Smith (ou Martin) * Woo (ou Saint-Germain)

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement et à l'ordre adopté par le Sénat le 7 novembre 2017 et le 20 novembre 2018, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur McInnis a remplacé l'honorable sénateur McIntyre (*le 15 février 2019*).

L'honorable sénateur Mockler a remplacé l'honorable sénateur Maltais (*le 15 février 2019*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, February 18, 2019
(73)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 4 p.m., in room B45, Senate of Canada Building, the chair, the Honourable René Cormier, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Cormier, Gagné, Mégie, Moncion, Poirier and Smith (6).

In attendance: Marie-Ève Hudon, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; Marcy Galipeau, Communications Officer, Communications Directorate; Marc-André Roy, Parliamentary Counsel, Office of the Law Clerk and Parliamentary Counsel; Stéphanie Pépin, Legislative Clerk, Committees Directorate.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, April 6, 2017, the committee continued its study to examine and report on Canadians' views about modernizing the Official Languages Act. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*)

WITNESSES:*Translation Bureau:*

Stéphan Déry, Chief Executive Officer.

National Capital Commission:

Céline Larabie, Executive Director, Human Resources;

Anne Ménard, Acting Executive Director, Capital Stewardship.

Immigration, Refugees and Citizenship Canada:

David Manicom, Assistant Deputy Minister, Settlement and Integration Policy Branch;

Corinne Prince, Director General, Settlement and Integration Policy Branch.

Statistics Canada:

Jane Badets, Assistant Chief Statistician, Social, Health and Labour Statistics;

Jean-Pierre Corbeil, Assistant Director and Chief Specialist of the Language Statistics Program, Social and Aboriginal Statistics Division.

Canada Infrastructure Bank:

Pierre Lavallée, President and CEO;

Frédéric Duguay, General Counsel and Corporate Secretary.

The chair made a statement.

Mr. Déry made a statement and answered questions.

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le lundi 18 février 2019
(73)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 16 heures, dans la pièce B45 de l'édifice du Sénat du Canada, sous la présidence de l'honorable René Cormier (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Cormier, Gagné, Mégie, Moncion, Poirier et Smith (6).

Également présentes : Marie-Ève Hudon, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; Marcy Galipeau, agente de communications, Direction des communications; Marc-André Roy, conseiller parlementaire, Bureau de la légiste et conseillère parlementaire; Stéphanie Pépin, greffière législative, Direction des comités.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 6 avril 2017, le comité poursuit son examen du examen, pour en faire rapport, la perspective des Canadiens au sujet d'une modernisation de la Loi sur les langues officielles. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :*Bureau de la traduction :*

Stéphan Déry, président-directeur général.

Commission de la capitale nationale :

Céline Larabie, directrice générale, Ressources humaines;

Anne Ménard, directrice générale par intérim, Intendance de la capitale.

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada :

David Manicom, sous-ministre adjoint, Direction générale des politiques de l'établissement et de l'intégration;

Corinne Prince, directrice générale, Direction générale des politiques de l'établissement et de l'intégration.

Statistique Canada :

Jane Badets, statisticienne en chef adjointe, Secteur de la statistique sociale, de la santé et du travail;

Jean-Pierre Corbeil, directeur adjoint et spécialiste en chef du programme de la statistique linguistique, Division de la statistique sociale et autochtone.

Banque de l'infrastructure du Canada :

Pierre Lavallée, président-directeur général;

Frédéric Duguay, avocat général et secrétaire de la Société.

Le président ouvre la séance.

M. Déry fait un exposé, puis répond aux questions.

Ms. Larabie made a statement and, together with Ms. Ménard, answered questions.

At 4:58 p.m., the committee suspended.

At 5:03 p.m., the committee resumed.

Mr. Manicom made a statement and, together with Ms. Prince, answered questions.

Ms. Badets made a statement and, together with Mr. Corbeil, answered questions.

At 5:59 p.m., the committee suspended.

At 6:07 p.m., the committee resumed.

Mr. Lavallée made a statement and, together with Mr. Duguay, answered questions.

At 6:46 p.m., the committee suspended.

At 6:52 p.m., pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee resumed in camera to consider a draft report.

It was agreed:

That the draft report on the modernization of the Official Languages Act, as amended, be adopted.

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to:

Approve the final version of the report, taking into consideration this meeting's discussions, including, as needed, the key points, preface and outline of the report, and with any necessary editorial, grammatical and translation changes required; and

Make decisions on behalf of the committee to publish the report with the support of the Senate Communications Directorate.

That the chair be authorized to table the report in the Senate or, if the Senate is not sitting, to request the Senate's permission to deposit the report with the Clerk of the Senate.

At 7:16 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Mme Larabie fait un exposé et, avec Mme Ménard, répond aux questions.

À 16 h 58, la séance est suspendue.

À 17 h 3, la séance reprend.

M. Manicom fait un exposé et, avec Mme Prince, répond aux questions.

Mme Badets fait un exposé et, avec M. Corbeil, répond aux questions.

À 17 h 59, la séance est suspendue.

À 18 h 7, la séance reprend.

M. Lavallée fait un exposé et, avec M. Duguay, répond aux questions.

À 18 h 46, la séance est suspendue.

À 18 h 52, conformément à l'article 12-16(1)(d) du Règlement, la séance se poursuit à huis clos afin que le comité étudie une ébauche de rapport.

Il est convenu :

Que le projet de rapport provisoire modifié sur la modernisation de la Loi sur les langues officielles soit adopté tel que modifié.

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à :

Approuver la version définitive du rapport, en tenant compte des discussions d'aujourd'hui, notamment, au besoin, des faits saillants du rapport, de la préface et de la conception du rapport, avec les modifications rédactionnelles et grammaticales et les changements à la traduction nécessaires;

Prendre des décisions au nom du comité afin de publier le rapport avec le soutien de la Direction des communications du Sénat.

Que le président soit autorisé à déposer le rapport au Sénat ou, si ce dernier ne siège pas, à demander au Sénat la permission de le déposer auprès du greffier du Sénat.

À 19 h 16, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

François Michaud

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, February 18, 2019

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 4 p.m. to examine and report on Canadians' views about modernizing the Official Languages Act; and, in camera, to consider a draft report.

Senator René Cormier (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Honourable senators, I'm filled with emotion as I open this first meeting in the new Senate of Canada Building. I want to welcome everyone to this new location. My name is René Cormier, and I have the privilege of chairing today's meeting.

The Standing Senate Committee on Official Languages is continuing its study on Canadians' views about modernizing the Official Languages Act. Today, we're continuing the fifth part of the study on federal institutions.

From the National Capital Commission, we're pleased to be joined by Céline Larabie, Executive Director of Human Resources, and Anne Ménard, Acting Executive Director of Capital Stewardship. We're also joined by Stéphan Déry, Chief Executive Officer of the Translation Bureau.

Before I give the floor to our witnesses, I'd like the committee members to introduce themselves, starting on my right.

Senator Moncion: Lucie Moncion from Ontario.

Senator Gagné: Raymonde Gagné from Manitoba.

Senator Mégie: Marie-Françoise Mégie from Quebec.

Senator Smith: Larry Smith from Quebec.

Senator Poirier: Rose-May Poirier from New Brunswick.

The Chair: Thank you. Ms. Larabie and Ms. Ménard, the floor is yours.

Céline Larabie, Executive Director, Human Resources, National Capital Commission: Honourable senators, thank you for inviting us to appear before the committee today.

We're pleased to have the opportunity to discuss the National Capital Commission's commitment to the Official Languages Act and bilingualism in the National Capital Region.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 18 février 2019

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 16 heures, afin d'examiner, pour en faire rapport, la perspective des Canadiens au sujet d'une modernisation de la Loi sur les langues officielles, et à huis clos, afin d'étudier une ébauche de rapport.

Le sénateur René Cormier (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Honorables sénateurs, c'est avec émotion que j'ouvre cette première séance dans ce nouveau lieu qui est l'édifice du Sénat du Canada. Je vous souhaite tous la bienvenue dans ce nouveau lieu. Mon nom est René Cormier et j'ai le privilège de présider la réunion d'aujourd'hui.

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles poursuit son étude sur la perspective des Canadiens au sujet d'une modernisation de la Loi sur les langues officielles. Nous poursuivons aujourd'hui le cinquième volet de cette étude qui porte sur les institutions fédérales.

De la Commission de la capitale nationale, nous avons le plaisir d'accueillir Céline Larabie, directrice générale des Ressources humaines, et Anne Ménard, directrice générale par intérim de la Direction de l'intendance de la capitale. Nous recevons également Stéphan Déry, président-directeur général du Bureau de la traduction.

Avant de passer la parole à nos témoins, j'invite les membres du comité à se présenter, en commençant par ma droite.

La sénatrice Moncion : Lucie Moncion, de l'Ontario.

La sénatrice Gagné : Raymonde Gagné, du Manitoba.

La sénatrice Mégie : Marie-Françoise Mégie, du Québec.

Le sénateur Smith : Larry Smith, du Québec.

La sénatrice Poirier : Rose-May Poirier, du Nouveau-Brunswick.

Le président : Merci. Mesdames Larabie et Ménard, la parole est à vous.

Céline Larabie, directrice générale, Ressources humaines, Commission de la capitale nationale : Honorables sénateurs, je vous remercie de nous avoir invités à comparaître devant le comité aujourd'hui.

Nous sommes heureux d'avoir la possibilité de traiter de l'engagement de la Commission de la capitale nationale à l'égard de la Loi sur les langues officielles et du bilinguisme dans la région de la capitale du Canada.

My name is Céline Larabie, and I'm the Executive Director of Human Resources for the National Capital Commission. I'm joined by Anne Ménard, the Acting Executive Director of Capital Stewardship for the National Capital Commission. With your permission, we'll both be answering your questions today. In the spirit of Canadian bilingualism, I'll give the first part of my opening remarks in French, and the second part in English.

The NCC is the heir to a more than 100-year-old tradition of planning and stewardship in Canada's capital. We're following in the footsteps of the Ottawa Improvement Commission, established in 1899 at the behest of Sir Wilfrid Laurier, the second Prime Minister of Canada, and the Federal District Commission, created in 1927.

The capital region is vast. It covers both sides of the Ottawa River and includes the cities of Ottawa and Gatineau, in addition to, in whole or in part, 11 other smaller municipalities. It has a population of over one million people, and we're proud to provide services in the official language of their choice. The NCC is responsible for an area covering over 500 square kilometres. This amounts to 11 per cent of the total area of the region, and makes the NCC the largest landowner in the region.

The NCC's mandate is clearly set out in the National Capital Act of 1959, the founding document of the Crown corporation. I'll read the following excerpt:

. . . prepare plans for and assist in the development, conservation and improvement of the National Capital Region . . . in order that the nature and character of the seat of the Government of Canada may be in accordance with its national significance.

Our mission is to build an inspiring National Capital Region that instills pride in all Canadians and with which they can all identify. This is the unique character and identity of the region.

The new plan for Canada's capital, released in 2017, is a vision of the capital for the next 50 years. The vision was developed by Canadians from across the country. The vision honours the bilingualism of the capital region and its residents.

The NCC is committed to serving Canadians in both official languages. The official languages are deeply integrated into our daily activities and organizational DNA. We consider ourselves an exemplary Crown corporation in this regard.

Je m'appelle Céline Larabie et je suis la directrice générale des Ressources humaines de la Commission de la capitale nationale. Je suis accompagnée d'Anne Ménard, directrice générale par intérim de la Direction de l'intendance de la Commission de la capitale nationale. Avec votre permission, nous répondrons toutes les deux à vos questions aujourd'hui. Suivant l'esprit du bilinguisme canadien, je prononcerai la première partie de mes observations préliminaires en français et, la seconde, en anglais.

La CCN est l'héritière d'une tradition d'aménagement et d'intendance plus que centenaire dans la capitale du Canada. Nous suivons les traces de la Commission d'embellissement d'Ottawa, créée en 1899 sur l'ordre de sir Wilfrid Laurier, deuxième premier ministre du Canada, et de la Commission du district fédéral, créée en 1927.

La région de la capitale est vaste. Elle s'étend des deux côtés de la rivière des Outaouais et comprend les villes d'Ottawa et de Gatineau, de même que, en partie ou en totalité, 11 autres municipalités plus petites. Sa population dépasse 1 million de personnes à qui nous sommes fiers d'offrir des services dans la langue officielle de leur choix. La CCN est responsable de plus de 500 kilomètres carrés de ce territoire, ce qui représente 11 p. 100 de la superficie totale de la région et qui en fait la plus importante propriétaire foncière de la région.

Le mandat de la CCN est énoncé clairement dans la Loi sur la capitale nationale de 1959, le document fondateur de la société d'État, dont je vous cite l'extrait suivant :

[...] établir des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la capitale nationale et [...] concourir à la réalisation de ces trois buts, afin de doter le siège du gouvernement du Canada d'un cachet et d'un caractère dignes de son importance nationale.

Notre mission est de bâtir une région de la capitale nationale inspirante qui soit source de fierté pour l'ensemble des Canadiens et dans laquelle ceux-ci peuvent tous se reconnaître. C'est là le caractère et l'identité uniques de la région.

Le nouveau Plan de la capitale du Canada, publié en 2017, est une vision de la capitale des 50 prochaines années qui a été élaborée par des Canadiens de partout au pays. C'est une vision qui rend honneur au bilinguisme de la région de la capitale et de ses résidents.

La CCN est déterminée à servir les Canadiens dans les deux langues officielles. Celles-ci sont profondément intégrées dans nos activités quotidiennes et dans notre ADN organisationnel. Nous nous considérons comme une société d'État exemplaire à cet égard.

[English]

We have more than 400 employees and about 115 volunteers, and anyone whose role involves communication with members of the public must be able to do so in both French and English.

During the NCC's hiring process, each position posted is subjected to a linguistic profile review to determine the language proficiency required. Successful candidates undergo second language testing to ensure they meet the position's linguistic profile before receiving an offer letter.

In fact, 81 per cent of our positions are designated bilingual. I should note that the proportion of bilingual-designated positions in the core public service in the National Capital Region is closer to 68 per cent.

The NCC offers internal awards each year for staff members who show real commitment to promoting bilingualism. This year, there were 39 recipients.

Our operations include an in-house translation service to ensure Canadians have access to high-quality documents in whichever language they prefer. This commitment to official languages is explicit in our engagement with the public.

Gatineau Park receives 2.7 million visitors each year, second in Canada only to Banff. The Greenbelt receives more than 5.7 million visits a year, and more than 1 million people enjoy the Rideau Canal Skateway every winter. All visitors are greeted and served in the official language of their choice, including all signage and other visitor information.

As well, our programming — for example, our guided educational programs for students or our summer programs at Lac Philippe — is all offered in both official languages.

Our extensive program of public consultations is carried out in both French and English. When the plan for Canada's capital was rolled out across the country, the events were publicized in both French and English media, and it is our policy to reach out to official language minority communities through local media wherever appropriate and possible. The NCC operates robust parallel social media channels in both languages, and we have had success with an artificial intelligence tool, offering visitor information about the skateway in both languages via Facebook.

[Traduction]

La CCN compte plus de 400 employés et environ 115 bénévoles. Toute personne dont les tâches impliquent de communiquer avec des membres du public doit pouvoir s'exprimer en français et en anglais.

Lors du processus d'embauche, chaque poste est assujéti à un examen du profil linguistique afin de déterminer le niveau de compétences linguistiques nécessaire. Les candidats retenus doivent subir un examen de langue seconde pour vérifier qu'ils satisfont au profil linguistique du poste avant qu'on leur remette une lettre d'offre.

Dans les faits, 81 p. 100 de nos postes sont des postes bilingues. J'aimerais souligner que le pourcentage de postes bilingues au sein de la fonction publique dans la région de la capitale nationale avoisine les 68 p. 100.

La CCN remet chaque année des prix à des employés qui s'emploient véritablement à promouvoir le bilinguisme. Cette année, il y a eu 39 lauréats.

La CCN a son propre service de traduction pour s'assurer que les Canadiens ont accès à des documents de grande qualité dans la langue de leur choix. Cet engagement à l'égard des langues officielles témoigne clairement de son engagement envers le service à la clientèle.

Le parc de la Gatineau accueille chaque année 2,7 millions de visiteurs, ce qui le place au second rang au Canada après Banff. La Ceinture de verdure reçoit plus de 5,7 millions de visiteurs par année, et plus de 1 million de personnes viennent patiner sur la patinoire du canal Rideau chaque hiver. Tous les visiteurs sont accueillis et servis dans la langue officielle de leur choix, et tous les panneaux et les renseignements destinés aux visiteurs sont également bilingues.

En outre, nos programmes — par exemple, nos programmes éducatifs pour étudiants ou nos programmes d'été au lac Philippe — sont tous offerts dans les deux langues officielles.

Nos nombreuses consultations publiques se déroulent dans les deux langues. Lorsque le plan pour la capitale du Canada a été mis en œuvre à l'échelle du pays, les événements ont été annoncés dans les médias francophones et anglophones. Nous avons aussi pour politique de joindre les collectivités minoritaires de langue officielle par l'entremise des médias locaux lorsque cela est pertinent et possible. La CCN utilise activement les médias sociaux dans les deux langues et elle a connu du succès avec l'emploi d'un outil d'intelligence artificielle pour offrir de l'information aux visiteurs au sujet de la patinoire dans les deux langues par l'intermédiaire de Facebook.

Our meetings with the delegation of chiefs, the leadership of the Algonquin communities in the region, are carried out in both official languages. Full, real-time interpretation is provided at all of the NCC's public board of directors meetings, its annual public meeting and at all sessions of the Urbanism Lab, where members of the public and subject matter experts meet monthly to discuss issues integral to capital building.

The NCC's commitment to official languages extends beyond our own immediate operations. The NCC is one of region's largest landlords, and we are diligent about ensuring our commercial tenants, such as restaurants, and organizers of events using NCC lands and assets, such as the Canadian Tulip Festival and the Canada Army Run, are aware of their obligations regarding service in both official languages. We have close to 60 commercial tenants with bilingualism clauses in their leases, and they are inspected regularly to ensure compliance.

On the topic of modernizing the Official Languages Act, as mentioned previously, the NCC is committed to providing services in both official languages, as well as promoting English and French in the National Capital Region. We will certainly continue to do so under a modernized act.

We think the NCC has good reason to submit its record on official languages with some amount of satisfaction, and we welcome the opportunity to discuss this further. We thank you again for your invitation to appear here today.

[Translation]

The Chair: Thank you, Ms. Larabie. Mr. Déry, the floor is yours.

Stéphan Déry, Chief Executive Officer, Translation Bureau: Good afternoon, Mr. Chair and committee members. I'd like to thank you for the invitation to appear before you as part of your study on the modernization of the Official Languages Act. My name is Stéphan Déry, and I'm the Chief Executive Officer of the Translation Bureau and Vice-Chair of the Government of Canada's Council of the Network of Official Languages Champions.

Before going into detail about the Translation Bureau, I'd like to present to you the organization's role under the Official Languages Act.

The Translation Bureau plays an essential role in the application of the Official Languages Act. The bureau's mission under its enabling legislation is to provide translation, editing, revision, interpretation, sign-language interpretation and

Nos rencontres avec la délégation des chefs qui représentent les communautés algonquines de la région se déroulent dans les deux langues officielles. Des services d'interprétation simultanée sont fournis durant toutes les réunions publiques du conseil d'administration de la CCN, son assemblée publique annuelle et lors de toutes les séances du Labo d'urbanisme, qui réunissent des membres du public et des experts tous les mois pour des discussions sur des enjeux relatifs à la construction dans la capitale.

L'engagement de la CCN envers les langues officielles ne se limite pas à ses propres activités. La CCN figure parmi les plus importants propriétaires de la région et elle veille à ce que les locataires commerciaux, comme les restaurateurs et les organisateurs d'événements qui utilisent les terrains et les biens de la CCN, comme le Festival canadien des tulipes et la Course de l'Armée du Canada, soient au courant de leurs obligations relativement aux services dans les deux langues officielles. Nous avons près de 60 locataires commerciaux dont le bail comporte une clause sur le bilinguisme, et nous vérifions régulièrement que cette clause est respectée.

En ce qui concerne la modernisation de la Loi sur les langues officielles, comme je l'ai mentionné plus tôt, la CCN s'est engagée à fournir des services dans les deux langues officielles et à faire la promotion de l'anglais et du français dans la région de la capitale nationale. Il est certain qu'elle maintiendra cet engagement dans le cadre d'une loi modernisée.

Nous croyons que la CCN a de bonnes raisons de présenter son bilan en matière de langues officielles avec une certaine satisfaction et elle sera ravie d'en discuter. Nous vous remercions encore une fois de nous avoir invitées à comparaître devant le comité aujourd'hui.

[Français]

Le président : Merci, madame Larabie. Monsieur Déry, la parole est à vous.

Stéphan Déry, président-directeur général, Bureau de la traduction : Monsieur le président et membres du comité, bonjour. Je tiens à vous remercier de m'avoir invité à comparaître devant vous dans le cadre de votre étude sur la modernisation de la Loi sur les langues officielles. Je m'appelle Stéphan Déry et je suis président-directeur général du Bureau de la traduction et le vice-président du Conseil du Réseau des champions des langues officielles du gouvernement du Canada.

Avant de vous décrire plus en détail le Bureau de la traduction, permettez-moi de vous présenter le rôle que l'organisation joue en vertu de la Loi sur les langues officielles.

Le Bureau de la traduction joue un rôle essentiel dans l'application de la Loi sur les langues officielles. Sa mission, en vertu de sa loi habilitante, est de fournir aux ministères et aux organismes et aux deux Chambres du Parlement des services de

terminology services to departments, organizations and both houses of Parliament. This mandate makes the bureau a key player with respect to communication with the public, language of work in the public service, and the promotion of English and French in Canadian society. However, it's important to note that the bureau is currently considered a service delivery operating agency. The bureau therefore has no policy authority regarding official languages, and its role isn't codified in the Official Languages Act.

[*English*]

I would now like to provide a brief history of the Translation Bureau. The Translation Bureau was created in 1934 to standardize translation in the federal government. It provides Parliament, federal departments and federal agencies with a wide range of linguistic services in both official languages, in Canada's Indigenous languages and in over 100 foreign languages.

The Translation Bureau's services were mandatory for some 60 years. For a period of time, the bureau was part of the Translation and Official Languages Division of the Secretary of State — now Canadian Heritage. In 1995, the Translation Bureau became a special operating agency. Since then, the bureau's services have been optional for departments and are provided on a cost-recovery basis. At this time, the organization manages approximately 70 per cent of the federal government's business volume.

In addition to translating over 350 million words a year and providing close to 7,000 days of interpretation, the bureau is also the government's terminology authority. It maintains a terminology search tool containing over 1.4 million records that are consulted 100,000 times a day in 220 countries. It can truly be said that the bureau helps Canada's two official languages flourish around the world.

[*Translation*]

In October 2017, the Prime Minister asked the Minister of Public Services and Procurement to do the following:

Continue to implement reforms that will enhance the quality and capacity of services delivered by the Translation Bureau and promote the economic vitality of Canada's translation and interpretation community as the government and industry adapt to rapid digital transformation.

traduction et de révision, d'interprétation, d'interprétation gestuelle et de terminologie. Ce mandat fait du bureau un acteur clé en ce qui a trait à la communication avec le public, à la langue de travail dans la fonction publique et à la promotion du français et de l'anglais dans la société canadienne. Cependant, il est important de noter que le bureau est considéré comme un organisme opérationnel de prestations de services. Le bureau n'a donc pas d'autorité ni de politiques concernant les langues officielles et son rôle n'est pas codifié dans la Loi sur les langues officielles.

[*Traduction*]

J'aimerais maintenant faire une rétrospective du Bureau de la traduction. Le Bureau de la traduction a été fondé en 1934 afin de normaliser la traduction au gouvernement fédéral. Il fournit au Parlement, aux ministères et aux organismes fédéraux une vaste gamme de services linguistiques dans les deux langues officielles, dans les langues autochtones du Canada et dans plus de 100 langues étrangères.

Les services du Bureau de la traduction ont été obligatoires pendant une soixantaine d'années. Pour une certaine période, le bureau faisait partie du Secrétariat d'État, actuellement Patrimoine canadien, dans le secteur de la Traduction et des Langues officielles. En 1995, le Bureau de la traduction est devenu un organisme de service spécial. Depuis, les services du bureau sont facultatifs pour les ministères, et ils sont fournis à recouvrement des coûts. À l'heure actuelle, l'organisation gère près de 70 p. 100 du volume d'affaires du gouvernement fédéral.

Le bureau, qui traduit plus de 350 millions de mots par année et fournit près de 7 000 jours d'interprétation, est aussi l'autorité gouvernementale en matière de terminologie. Il tient à jour un outil de recherche terminologique de plus de 1,4 million de fiches qui est consulté 100 000 fois par jour dans plus de 220 pays. On peut vraiment dire que le bureau contribue à faire rayonner les deux langues officielles du Canada à travers le monde.

[*Français*]

En octobre 2017, le premier ministre a demandé ceci à la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement :

Poursuivre la mise en œuvre des réformes qui amélioreront la qualité et la capacité des services offerts par le Bureau de la traduction et mettront en valeur la vitalité économique de la collectivité canadienne de traduction et d'interprétation alors que le gouvernement et l'industrie s'adaptent à la transformation numérique rapide.

In addition, the Action Plan for Official Languages states the following:

We also recognize the importance of the services provided by the Translation Bureau. It supports Canada's linguistic duality by safeguarding the quality of language in the public service — which is why we are holding discussions to solidify its mandate.

I'd now like to tell you how the bureau is modernizing its operations. Since August 2017, the organization has been implementing a modernized vision. This vision is based on the Official Languages Act and the Translation Bureau Act and comprises four components. The goal of this vision is to make the bureau a centre of excellence in linguistic services. We're already seeing positive results. In the first component, "Stronger Links," the Translation Bureau recently launched two action plans. One plan aims to enhance the quality of our internal linguistic services, the other aims to assess the performance of translation service suppliers in a fair and transparent manner.

[English]

As part of the second component, "Revised business model," the Translation Bureau has entered into five agreements over the past year — three with Canadian universities and two with professional associations. The bureau is also working with Policy Horizons Canada on an advisory panel to envision where the industry will be in 15 years and to design the Translation Bureau's model for the future.

With the third component, "Technology for language professionals," the bureau is acquiring a new system to manage linguistic services requests that will, among other things, modernize the way translation and interpretation requests are handled and will facilitate the integration of artificial intelligence components into its workload.

Lastly, as part of the "Renewed workforce component," the bureau is actively helping to train the next generation of professionals. Over the past two years, our organization has welcomed over 300 students through various federal student work experience programs. In addition, the bureau is working with a number of universities and professional associations in order to better understand the impact of artificial intelligence on the translation profession and to prepare future translators for the job market.

[Translation]

I'd now like to describe the Translation Bureau's priorities. The Translation Bureau is also responsible for the Language Portal of Canada. This website provides Canadians of all ages with free language resources to help them study, work and communicate more effectively in both English and French. This

De plus, le Plan d'action pour les langues officielles indique ce qui suit :

Nous reconnaissons l'importance des services fournis par le Bureau de la traduction. Ce dernier encourage la dualité linguistique en protégeant la qualité de la langue dans la fonction publique. C'est pourquoi nous sommes en discussion dans le but de solidifier son mandat.

Je tiens maintenant à vous présenter la façon dont le bureau modernise ses opérations. Depuis août 2017, l'organisation met en œuvre une vision modernisée. Cette vision repose sur la Loi sur les langues officielles et la Loi sur le Bureau de la traduction et compte quatre volets. L'objectif de cette vision est de faire du bureau un centre d'excellence en services linguistiques. Déjà, les résultats sont positifs. Dans le cadre du premier volet, « Les liens renforcés », le Bureau de la traduction a récemment lancé deux plans d'action : l'un pour renforcer la qualité des services linguistiques à l'interne, et l'autre pour évaluer le rendement des fournisseurs de services de traduction de façon équitable et transparente.

[Traduction]

Dans le cadre du deuxième volet, « Modèle d'affaires révisé », le Bureau de la traduction a conclu cinq ententes dans la dernière année : trois avec des universités canadiennes et deux avec des associations professionnelles. Le bureau travaille également avec le groupe Horizons de politiques Canada et un comité consultatif afin de se projeter 15 ans dans l'avenir et de concevoir le modèle d'affaires du Bureau de la traduction du futur.

En ce qui concerne le troisième volet, « Technologie au service des langagiers », le bureau est en train d'acquiescer un nouveau système pour gérer les demandes des services linguistiques, qui modernisera entre autres la façon dont les demandes de traduction et d'interprétation sont traitées et facilitera l'intégration de composantes issues de l'intelligence artificielle dans son flux de travail.

Enfin, dans le cadre du volet « Main-d'œuvre renouvelée », le bureau contribue activement à former la relève. Depuis deux ans, l'organisation a accueilli plus de 300 étudiants dans le cadre des divers programmes fédéraux d'expérience de travail étudiant. De plus, le bureau travaille avec plusieurs universités et associations professionnelles afin de mieux cerner les répercussions de l'intelligence artificielle sur la profession de traducteur et de préparer les futurs traducteurs au marché du travail.

[Français]

J'aimerais maintenant vous parler des priorités du Bureau de la traduction. Le Bureau de la traduction est aussi responsable du Portail linguistique du Canada. Ce site web offre aux Canadiens et aux Canadiennes de tous âges des ressources linguistiques gratuites pour les aider à étudier, à travailler et à communiquer

year, the Translation Bureau is working with a number of stakeholders in order to position the portal as a one-stop shop that will help point federal public servants toward an array of official languages tools. This project is part of a common goal to create a public service that genuinely includes both English and French, where public servants feel empowered to use the official language of their choice.

[*English*]

On a different note, the Translation Bureau has been providing simultaneous interpretation services in Indigenous languages to the House of Commons since January 2019. In order to increase its ability to respond to the needs in certain languages and dialects, the bureau is in discussions with stakeholders from Indigenous communities across Canada as well as with post-secondary institutions.

Recent advances in artificial intelligence, including in the field of neural machine translation, are creating significant changes in the translation industry in Canada and around the world. As a result, the bureau is working closely with research firms that specialize in linguistic services to integrate artificial intelligence into its translation tools in order to continue to provide high-quality services at lower costs to meet client expectations.

[*Translation*]

In short, the Translation Bureau's services help to ensure compliance with the Official Languages Act, whether with respect to the promotion of English and French, the language of work in the public service or the way the government communicates with Canadians. The organization will continue to modernize in order to provide high-quality services that live up to clients' expectations.

[*English*]

In conclusion, I would like to highlight the work of our interpreters who are in the interpretation booths at the back of the room. Thanks to them, today's meeting is being conducted in both official languages.

Thank you for your time.

[*Translation*]

I will be happy to answer your questions. Thank you.

The Chair: Thank you, Mr. Déry. We'll now move on to the discussion with the senators.

plus efficacement en anglais et en français. Cette année, le Bureau de la traduction travaille avec plusieurs intervenants afin de positionner le portail comme un guichet unique qui fera valoir, auprès des fonctionnaires fédéraux, les outils disponibles en matière de langues officielles. Ce projet s'inscrit dans un objectif commun, celui de façonner une fonction publique qui inclut vraiment le français et l'anglais et où les fonctionnaires sentent qu'ils peuvent utiliser la langue officielle de leur choix.

[*Traduction*]

Dans un autre ordre d'idées, le Bureau de la traduction offre des services d'interprétation simultanée en langues autochtones à la Chambre des communes depuis janvier 2019. Afin d'accroître sa capacité à répondre aux besoins dans certaines langues et certains dialectes, le bureau est en discussion avec des intervenants des communautés autochtones de l'ensemble du Canada, y compris des établissements d'enseignement postsecondaire.

Les progrès récents de l'intelligence artificielle, y compris dans le domaine de la traduction automatique neuronale, créent une refonte majeure du secteur de la traduction au Canada et dans le monde. Le bureau collabore donc étroitement avec des firmes de recherche spécialisées en services linguistiques afin d'intégrer l'intelligence artificielle parmi ses outils d'aide à la traduction pour continuer d'offrir des services de qualité à bas prix qui répondent aux attentes des clients.

[*Français*]

Bref, les services du Bureau de la traduction contribuent à assurer le respect de la Loi sur les langues officielles, qu'il s'agisse de la promotion de l'anglais et du français, de la langue de travail dans la fonction publique ou de la façon dont le gouvernement communique avec la population canadienne. L'organisation continuera de se moderniser afin d'offrir des services de qualité qui répondent aux attentes des clients.

[*Traduction*]

Pour terminer, j'aimerais souligner le travail de nos interprètes, qui occupent les cabines d'interprétation à l'arrière de la salle, grâce à qui la rencontre d'aujourd'hui se déroule dans les deux langues officielles.

Merci de votre temps.

[*Français*]

Je serai très heureux de répondre à vos questions. Merci.

Le président : Merci beaucoup, monsieur Déry. Nous allons maintenant passer à la période d'échanges avec les sénateurs et les sénatrices.

Senator Poirier: Thank you all for being here. My question is for Mr. Déry, the Translation Bureau representative.

Two years ago, the committee met with Minister Judy Foote. She shared her plans to restore the Translation Bureau to its former glory by making its services mandatory. You spoke a bit about the directive that you received. However, we've heard that not much has happened since that time. Unfortunately, some people have told us that the translation of some federal websites isn't as good as they would like it to be. Can you explain why no further progress is being made? What would be the solution? Should the act be amended? If so, what would you recommend?

Mr. Déry: Thank you, Senator Poirier. Those are very good questions. Regarding Minister Foote's appearance before this committee, since I arrived at the bureau last May and since her appearance, we've implemented a number of her commitments. We've made great progress at the bureau. We're still an optional service agency. We can't force the departments to use our services, but we're there to help them. We're definitely available to them.

We've added provisions to our translation contracts that don't seek to provide the lowest price, but quality standards. This morning, we published a standing offer in partnership with the Canadian interpretation industry to set the record straight and to ensure that we receive quality services. We're not lowering our standards. We ensure that the services provided are of high quality. The standing offer that has just been issued, a request for proposals, will help us provide good services.

The Translation Bureau already plays a very important role under the Official Languages Act and Parts IV, V and VII of the act. However, as I was saying, the bureau is an optional service agency that isn't codified in the Official Languages Act. It will be up to the government to decide whether to codify the bureau in the act.

We've established an advisory panel made of up academics and deputy ministers. The academics, deputy ministers and minority community representatives agree that the Translation Bureau should play a more important role, and that the role should be strengthened in the Official Languages Act to ensure the quality of government communications in both official languages.

Today, it's easy to translate texts using neural tools. However, who checks the texts afterward? You were talking about Internet sites. Who checks the translation done by a machine to ensure

La sénatrice Poirier : Merci à vous tous d'être ici. Ma question s'adresse au représentant du Bureau de la traduction, M. Déry.

Il y a deux ans, le comité a accueilli la ministre Judy Foote. Elle a partagé son intention de redonner ses lettres de noblesse au Bureau de la traduction en rendant ses services obligatoires. Vous nous avez un peu parlé de la directive que vous aviez reçue, mais, selon ce que nous entendons, depuis ce temps les choses ont à peine bougé. Malheureusement, certains nous disent que la traduction de certains sites web fédéraux n'est pas aussi bonne qu'ils le désireraient. Pouvez-vous nous expliquer pourquoi les choses ne bougent pas davantage? D'après vous, quelle serait la solution? Faudrait-il prévoir une modification à la loi? Si oui, quelles seraient vos recommandations?

M. Déry : Merci beaucoup, sénatrice Poirier. Ce sont de très bonnes questions. Pour revenir à la comparution de la ministre Foote devant ce comité, depuis mon arrivée au bureau le mois de mai dernier, et depuis sa comparution, en fait, nous avons mis en œuvre plusieurs des engagements qu'elle a pris, et les choses au bureau ont beaucoup avancé. Malgré tout, nous sommes un organisme de services optionnels. Donc, nous ne pouvons pas forcer les ministères à faire appel à nos services, mais nous sommes là pour les aider. Nous sommes définitivement à leur service.

Nous avons introduit des dispositions dans nos contrats de traduction qui ne visent pas à offrir le prix le plus bas, mais des normes de qualité. Ce matin, nous avons publié une offre à commande en partenariat avec l'industrie de l'interprétation au Canada pour remettre les pendules à l'heure et nous assurer d'obtenir des services de qualité. Nous ne nivelons pas vers le bas; nous nous assurons que les services fournis sont de qualité. Donc, l'offre à commande qui vient d'être lancée, qui est une demande de propositions, nous permettra d'offrir de bons services.

Le Bureau de la traduction joue déjà un rôle très important dans le cadre de la Loi sur les langues officielles et de ses parties IV, V et VII. Cependant, comme je le disais, le bureau est une offre de services optionnels qui n'est pas codifiée dans la Loi sur les langues officielles. Si le gouvernement décide de la codifier dans la loi, ce sera sa décision.

Le comité consultatif que nous avons mis en place se compose d'universitaires et de sous-ministres. Les universitaires, les sous-ministres et les représentants des communautés en situation minoritaire s'entendent pour dire que le Bureau de la traduction devrait jouer un rôle plus important, et que ce rôle devrait être renforcé dans la Loi sur les langues officielles afin d'assurer la qualité des communications du gouvernement dans les deux langues officielles.

Aujourd'hui, il est facile de traduire des textes à l'aide d'outils neuronaux. Toutefois, qui les vérifie après coup? Vous parliez de sites Internet. Qui vérifie la traduction faite par une machine

that the quality meets the standards of the Official Languages Act? If the government so wishes, the Translation Bureau could provide the service. The Translation Bureau was a mandatory service for almost 60 years. In 2019, the bureau will celebrate its eighty-fifth anniversary. It has extensive experience. The agency is there to serve the government.

If the government so wishes, by enshrining the Translation Bureau in the Official Languages Act, it can give the bureau a clear mandate as a centre of expertise in language quality and as a translation tool. We would be prepared to provide all the translation tools to the entire government.

Senator Poirier: Can you provide a breakdown of the funding that you received under the most recent Action Plan for Official Languages? What will the money be used for?

Mr. Déry: Thank you for your question. We received funding for the Language Portal of Canada. The Language Portal was funded in 2009. At the time, it was part of the Roadmap for Official Languages. The funding has been renewed under each of the Action Plans for Official Languages since that time. The funding received ensures the continuation of the Language Portal of Canada, which we're working on. No other funding is available, apart from the funding for the Language Portal.

Senator Moncion: My first question is for the National Capital Commission representatives. What's the language of work in your organization?

Ms. Larabie: Our languages of work at the NCC are English and French. As I was saying, 80 per cent of employees hold designated bilingual positions. We treat both official languages equally in the organization.

Senator Moncion: Good answer. We can see that many employees are bilingual and must speak English because some of their colleagues don't speak French. The language of work often becomes English because the anglophones don't speak French. That's why I asked my question.

The federal government has an issue specifically because francophones are often bilingual and the language of work becomes English. To what extent is this an issue for you, or is it an issue?

Anne Ménard, Acting Executive Director, Capital Stewardship, National Capital Commission: That is not my experience. Céline has only been with us for six months. I have been at the NCC for nine years. Previously I worked for the City of Ottawa. When I arrived at the NCC, I was surprised to see that most meetings took place in French, and that is still the case today. People communicate in both English and French. The

pour s'assurer que la qualité respecte les normes de la Loi sur les langues officielles? Si le gouvernement le désire, le Bureau de la traduction pourrait offrir ce service. Le Bureau de la traduction a été un service obligatoire pendant près de 60 ans. Il fêtera en 2019 ses 85 ans d'existence. Il a donc une vaste expérience. Cet organisme est là pour servir le gouvernement.

Si le gouvernement le désire, en enchâssant le Bureau de la traduction dans la Loi sur les langues officielles, il peut lui donner un mandat clair comme centre d'expertise en qualité linguistique et comme outil de traduction. Nous serions prêts à fournir tous les outils de traduction à l'ensemble du gouvernement.

La sénatrice Poirier : Pouvez-vous nous donner le détail du financement que vous avez reçu dans le cadre du dernier Plan d'action pour les langues officielles? À quelles fins les enveloppes seront-elles utilisées?

M. Déry : Merci de votre question. Nous avons reçu du financement pour le Portail linguistique du Canada. Le Portail linguistique a été financé en 2009. C'était, à l'époque, dans le cadre de la Feuille de route pour les langues officielles. Le financement a été reconduit dans le cadre de chacun des plans d'action pour les langues officielles depuis ce temps. Le financement qu'on a reçu s'inscrit donc dans la continuité du Portail linguistique du Canada sur lequel nous travaillons. Il n'y a pas d'autre financement que pour le Portail linguistique.

La sénatrice Moncion : Ma première question s'adresse aux représentants de la Commission de la capitale nationale. Quelle est la langue de travail au sein de votre organisme?

Mme Larabie : Nos langues de travail sont le français et l'anglais à la CCN. Comme je le disais, 80 p. 100 des employés occupent des postes désignés bilingues. Nous respectons les deux langues officielles de façon équitable au sein de l'organisation.

La sénatrice Moncion : C'est une bonne réponse. Nous constatons que beaucoup d'employés sont bilingues et doivent parler l'anglais parce que certains de leurs collègues ne parlent pas le français. Bien souvent, la langue de travail devient l'anglais, parce que les anglophones ne parlent pas le français. C'est dans ce contexte que je posais ma question.

Au sein du gouvernement fédéral, un problème se pose, justement parce que les francophones sont souvent bilingues et que la langue de travail devient l'anglais. À quel point est-ce un problème chez vous, ou en est-ce un?

Anne Ménard, directrice générale par intérim, Intendance de la capitale, Commission de la capitale nationale : Ce n'est pas mon expérience. Céline n'est avec nous que depuis six mois. Je suis à la CCN depuis neuf ans. Auparavant, je travaillais à la Ville d'Ottawa. À mon arrivée à la CCN, j'ai été étonnée de voir que la majorité des réunions se déroulaient en français, et c'est encore le cas. Les gens communiquent en anglais comme en

majority, even though it does not emphasize the fact that it belongs to the 81 per cent linguistically, does not really have a choice. People understand both languages. They speak to each other in both French and English.

Senator Moncion: What amendments could we make to the Official Languages Act that would help the National Capital Commission?

Ms. Larabie: As I said in my presentation, bilingualism is a reflex at the NCC. It is part of the DNA of the organization. We will let parliamentarians and lawmakers determine what those amendments could be. We can assure you that we can adapt to any change made to the Official Languages Act, because we already have an excellent track record on bilingualism.

Senator Moncion: You have no improvements to suggest that could be made to certain components of the act? You will comply with the law, but do you not have any amendments to suggest that would make your work easier?

Ms. Larabie: We are committed to bilingualism. In the Plan for Canada's Capital, 2017-67, we committed to respecting and promoting a bilingual capital. Anything that strengthens that objective will allow us to deliver bilingual services to visitors and residents of the region.

Senator Moncion: What influence could you have on bilingualism in restaurants, for example, in the National Capital Region?

Ms. Ménard: We have 300 leases. Of that number, 60 are commercial and 25 are in the Byward Market area. An external supplier manages all of our buildings and works with the tenants. That supplier is subject to the Official Languages Act, but the tenants are not.

We worked with the Commissioner of Official Languages in 2011 when he made recommendations to us, and we committed to promoting the use of both languages. We inserted a provision in our leases with our commercial tenants so that service, posting and publications would be in English and in French. That provision applies to all of the merchants who work with the public, and not just to restaurants.

We have more than 200 contracts a year for activity permits on our land that allow the use of our assets. Those contracts contain the same provision, which indicates quite clearly that signs and postings must be in both official languages.

français. La majorité, même si elle ne s'affiche pas comme faisant partie du 81 p. 100 du point de vue linguistique, n'a vraiment pas le choix. Les gens comprennent les deux langues. On se parle en français comme en anglais.

La sénatrice Moncion : Quelles modifications pourrait-on apporter à la Loi sur les langues officielles pour aider la Commission de la capitale nationale?

Mme Larabie : Comme je le disais dans ma présentation, le bilinguisme est pour nous un réflexe. Il fait partie de l'ADN de l'organisation. Nous allons laisser aux parlementaires et aux législateurs le soin de déterminer quelles pourraient être ces modifications. Nous pouvons vous assurer que nous pourrions nous adapter à n'importe quelle modification à la Loi sur les langues officielles, car nous avons déjà une excellente feuille de route en matière de bilinguisme.

La sénatrice Moncion : Vous n'avez pas d'améliorations à proposer qui pourraient être apportées à certains éléments de la loi? Vous allez suivre la loi, mais vous n'avez pas de modifications à suggérer pour rendre votre travail plus facile.

Mme Larabie : Nous sommes engagés envers le bilinguisme. Dans le Plan de la capitale du Canada de 2017 à 2067, nous nous engageons à respecter et à faire la promotion d'une capitale bilingue. Tout ce qui peut renforcer cet objectif nous permettra de livrer des services bilingues aux visiteurs et aux gens de la région.

La sénatrice Moncion : Quelle influence pourriez-vous avoir sur le bilinguisme dans les restaurants, par exemple, de la région de la capitale nationale?

Mme Ménard : Nous détenons 300 baux. De ce nombre, 60 sont commerciaux et 25 sont situés dans le secteur du marché By. Un fournisseur externe gère tous nos bâtiments et travaille avec les locataires. Ce fournisseur est assujéti à la Loi sur les langues officielles, mais les locataires ne le sont pas.

Nous avons travaillé avec le commissaire aux langues officielles, en 2011, lorsqu'il nous a fait des recommandations, et nous nous sommes engagés à promouvoir l'utilisation des deux langues. Nous avons inséré une disposition dans nos baux avec les commerçants-locataires afin que le service, l'affichage et les publications soient en anglais et en français. Cette disposition s'applique à tous les commerçants qui travaillent avec les membres du public, et non seulement aux restaurants.

Nous avons plus de 200 contrats par année pour des permis d'activités sur nos terrains et qui visent l'utilisation de nos biens. Ces contrats contiennent la même disposition qui indique très clairement que les affiches et la signalisation doivent être dans les deux langues officielles.

The Chair: I want to remind our colleagues and witnesses that questions and answers are limited to five minutes at first. We will certainly have the opportunity, Madam Senator, to get back to you in the second round.

Senator Mégie: My question is appropriate, as it follows upon those of Senator Moncion. I heard about all of the efforts you make to promote bilingualism. When I arrived in the Senate, I was invited to an event and one of the other attendees was part of a group that promoted Ottawa as a bilingual city. I was surprised because I thought Ottawa was bilingual. However, I learned that that was not the case.

Do you have a role to play in this? We were told that the mayor opposes this. Do you have any power in this matter? Could the Official Languages Act grant you such a power if we included a provision in it to broaden your outreach?

Ms. Larabie: The NCC mandate includes the National Capital Region, of which Ottawa, Gatineau and 11 other municipalities are a part. We consider the region to be a bilingual region. Once again, if changes are made to the legislation, we will be well positioned to adapt and follow suit. At this time, however, we will let the legislators decide.

Senator Mégie: My next question is for Mr. Déry. Your organization is responsible for the Language Portal. You say that with the neural translation system, it's difficult to know if there is a mistake, because the machine does the work. Did I understand you correctly?

Mr. Déry: What I meant was that with neural translation, it is much easier to produce texts in another language very quickly. At that point, the role of the professional translator is even more important, since he can revise those texts and make sure that they comply with Official Languages Act standards, so that quality is equal in both official languages.

Senator Mégie: I understand, but do you have the staff you need to perform this revision?

Mr. Déry: Absolutely. We have personnel to review the translations that are done by the bureau. We are an optional service, so we work with the departments that want to work with us and ask us to provide a service.

Senator Mégie: If someone looks at the portal and sees a mistake, what is the procedure to get in touch with your organization?

Mr. Déry: We have coordinates. People can send us an email, or phone us, or even send us a text message. They can certainly contact us.

Le président : Je rappelle à nos collègues et aux témoins que nous limitons les questions et réponses à cinq minutes pour commencer. On aura certainement l'occasion, madame la sénatrice, de revenir à vous au deuxième tour.

La sénatrice Mégie : Ma question est appropriée, car elle fait suite à celles de la sénatrice Moncion. J'ai bien entendu tous les efforts que vous faites pour promouvoir le bilinguisme. À mon arrivée au Sénat, j'ai été invitée à une activité à laquelle participait un groupe qui faisait la promotion d'une ville d'Ottawa bilingue. J'ai été surprise, parce que je croyais qu'Ottawa était bilingue. Or, j'ai appris que ce n'était pas le cas.

Avez-vous un rôle à jouer dans cet enjeu? On nous a dit que le maire s'y opposait. Avez-vous un quelconque pouvoir dans cette question? Est-ce que la Loi sur les langues officielles pourrait vous donner un tel pouvoir si on y insérait une disposition visant à accroître votre champ d'action?

Mme Larabie : Le mandat de la CCN inclut la région de la capitale nationale, dont font partie Ottawa, Gatineau et 11 autres municipalités. Nous considérons la région comme une région bilingue. Encore une fois, si des changements sont apportés à la législation, nous serons bien placés pour nous y adapter et pour emboîter le pas en ce sens. Toutefois, pour l'instant, nous allons laisser aux législateurs le soin de décider.

La sénatrice Mégie : Ma prochaine question s'adresse à M. Déry. Votre organisme est responsable du Portail linguistique. Vous dites que, avec le système neuronal, il est difficile de savoir s'il y a une erreur, parce que c'est la machine qui fait le travail. Ai-je bien compris?

M. Déry : Ce que je voulais dire, c'est que, avec la traduction neuronale, il est beaucoup plus facile de produire des textes dans une autre langue très rapidement. Or, c'est là que le rôle du traducteur professionnel est encore plus important, puisqu'il peut faire la révision de ces textes et s'assurer qu'ils respectent les normes de la Loi sur les langues officielles afin d'obtenir une qualité égale dans les deux langues officielles.

La sénatrice Mégie : Je comprends, mais avez-vous du personnel pour faire cette révision?

M. Déry : Absolument. On a du personnel pour revoir les traductions qui sont faites au bureau. Nous sommes un service optionnel, donc nous travaillons avec les ministères qui veulent bien travailler avec nous et qui nous demandent de leur fournir un service.

La sénatrice Mégie : Si quelqu'un regarde le portail et découvre une erreur, quel est le processus pour s'adresser à votre organisme?

M. Déry : Oui, nous avons des coordonnées. On peut nous écrire un courriel, nous contacter par téléphone ou même par message texte. On peut nous contacter, certainement.

Senator Mégie: Thank you.

Mr. Déry: Thank you.

Senator Gagné: Welcome, and thank you for being here with us today.

I will begin with our witnesses from the National Capital Commission. Since 1994, the government has considered the NCC to be a key player in the implementation of Part VII of the act. When Commissioner Thériault testified in December, he proposed that the modernized version of the act define the key institutions and a specific mandate to implement Part VII. So if the legislator decided to include the institutions that could encourage the development and further vitality of communities in the act, how would this change your mandate? What effect would this have on the services you provide?

Ms. Larabie: We are already committed to encouraging the participation of official language minority communities. For example, I can point to the development of the Gatineau Park Master Plan, for which we consulted the minority language media, such as the *Low Down* in Wakefield, the *West Quebec Post* and *Le Droit*, precisely to reach the minority communities. We also have a list of minority organizations and community associations and we consult them by email and invite them to our public consultations. We already do that.

I spoke to you earlier about the Plan for Canada's Capital, 2017-67. First there were national consultations about it, and when the plan was put into effect, we went to Vancouver, Quebec, Toronto and Charlottetown. We took all the necessary means to inform people of our visit in the majority media, but also in the linguistic minority media.

We report to Canadian Heritage on a yearly basis, under Part VII of the act. Following our last report, Canadian Heritage made some very positive comments about the work we do to include official language minority communities.

Senator Gagné: I'd like to put a question to Mr. Déry. What would be the consequences of codifying the Translation Bureau in the Official Languages Act?

Mr. Déry: Here again it is the legislator's prerogative to decide, naturally, if he wishes to strengthen the mandate of the Translation Bureau to ensure the quality of government communications in both official languages.

For instance, to get back to Senator Poirier's question, we inserted quality provisions in our contracts to ensure that the companies we deal with respect the quality of the language.

La sénatrice Mégie : Merci.

M. Déry : Merci.

La sénatrice Gagné : Bienvenue, et merci d'être ici avec nous aujourd'hui.

Je vais commencer avec nos témoins de la Commission de la capitale nationale. Depuis 1994, la CCN est considérée par le gouvernement comme un joueur clé dans la mise en œuvre de la partie VII de la Loi. Le commissaire Thériault, lors de son témoignage au mois de décembre, avait proposé qu'une loi modernisée définisse des institutions clés et un mandat spécifique dans la mise en œuvre de la partie VII. Alors, si le législateur décidait justement d'inclure dans la loi les institutions qui peuvent contribuer au développement et à l'épanouissement des communautés, comment cela changerait-il votre mandat? Quel effet cela aurait-il sur les services que vous offrez?

Mme Larabie : On a déjà à cœur la participation des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Je peux vous donner un exemple avec le développement du plan directeur du parc de la Gatineau où, dans le cadre des consultations, nous avons fait appel aux médias de langues minoritaires, par exemple, le *Low Down*, du côté de Wakefield, le *West Quebec Post* et *Le Droit*, pour rejoindre justement les communautés en situation minoritaire. On a aussi une liste d'organisations et d'associations communautaires en situation linguistique minoritaire et on les consulte aussi par courriel en les invitant à nos consultations publiques. On le fait déjà.

Je vous ai parlé plus tôt du Plan de la capitale du Canada de 2017-2067. Il y a eu tout d'abord des consultations nationales à ce sujet et, lorsque le plan a été mis en œuvre, nous sommes allés à Vancouver, à Québec, à Toronto et à Charlottetown. Nous avons fait tous les efforts nécessaires pour avertir les gens de notre visite en utilisant les médias de la langue majoritaire, mais aussi ceux des minorités linguistiques.

On fait rapport chaque année à Patrimoine canadien, en vertu de la partie VII de la loi. Patrimoine canadien, lors de notre dernier rapport, nous a donné des commentaires très positifs quant au travail que nous faisons pour inclure les communautés en situation minoritaire.

La sénatrice Gagné : J'aimerais poser une question à M. Déry. Quelles seraient les conséquences d'une codification du Bureau de la traduction dans la Loi sur les langues officielles?

M. Déry : Encore là, il revient au législateur de décider, naturellement, s'il souhaite renforcer le mandat du Bureau de la traduction pour qu'il assure la qualité des communications gouvernementales dans les deux langues officielles.

Par exemple, pour revenir à la question de la sénatrice Poirier, nous avons inséré dans nos contrats des dispositions sur la qualité pour nous assurer que les compagnies avec lesquelles

Today, this is not based on price. Those provisions exist in the Translation Bureau contracts but we do not have authority over all of the translation contracts that are awarded by the Government of Canada. So, that is something that could be done.

Canada represents 10 per cent of the global translation budget. A lot of translation is done in Canada. We could make sure that all federal contracts contain the same provisions and that people who translate for the Government of Canada have translation degrees or are accredited by a professional association, and that the companies follow Canadian translation standards and respect those standards, all for the purpose of ensuring quality translation.

We could also provide more direct support to official language minority communities. This is already being done in that we work with the FCFA and other organizations, but as a cost-recovery organization, if the Translation Bureau were included in the Act, we could work more closely with them and provide them with an annual envelope of translated words. This was raised in our consultations with the advisory committee and also by the rectors. Those are roles the Translation Bureau could play with its team. There are, after all, 1,200 employees in the Translation Bureau, of which 800 are professional translators, so that is quite a force that could help and support the communities.

Senator Smith: Mr. Déry, how do you assess the delivery and the quality of the delivery? Moreover, if there were one thing the federal government could do in modernizing of the Official Languages Act, what would be your greatest need? Let's not talk about money, but about your needs.

Mr. Déry: If the legislator were to make that decision, what would be best for the Government of Canada and the Translation Bureau would really be to strengthen its mandate. As I mentioned, I heard this from several of the members of the advisory committee, which included deputy ministers and rectors such as the rector of the Université de l'Ontario français, as well as Ms. Linda Cardinal. They felt that the Translation Bureau should be strengthened, and recognized as more than a translation service; it is a key player in the implementation of the Official Languages Act.

I would also like the Translation Bureau to be able to share its technological tools. Over the next two years, we will invest in technological tools that will improve the quality and speed of translation services. I would like these tools to be shared with all of the departments, and with the Canadian universities that greatly need them, once again for the purpose of helping official language minority communities. The universities also sit on my advisory committee, and they — especially the translation

nous transigeons respectent la qualité de la langue. Aujourd'hui, ce n'est pas basé sur le prix. Ces dispositions figurent aux contrats du Bureau de la traduction, mais on n'a pas autorité sur l'ensemble des contrats de traduction qui se donnent au sein du gouvernement du Canada. Donc, c'est un travail qu'on pourrait faire.

Le Canada représente 10 p. 100 du budget mondial de traduction. Il se fait beaucoup de traduction au Canada. On pourrait s'assurer que tous les contrats fédéraux auront les mêmes dispositions, que les gens qui traduisent pour le gouvernement fédéral auront des diplômes en traduction ou seront reconnus par une association professionnelle de traduction et que les compagnies suivent les normes canadiennes de traduction, et qu'elles respectent ces normes, tout cela pour assurer une traduction de qualité.

On pourrait aussi soutenir plus directement les communautés linguistiques en situation minoritaire. On le fait déjà, on travaille déjà avec la FCFA et d'autres organismes, mais à titre d'organisation à recouvrement de coûts, si le Bureau de la traduction était codifié dans la loi, on pourrait travailler avec eux de plus près et leur offrir une enveloppe de mots traduits annuellement. Cela a été soulevé dans nos consultations avec le comité consultatif et par des recteurs. Ce sont des rôles que le Bureau de la traduction pourrait jouer avec son équipe. Il y a tout de même 1 200 employés au Bureau de la traduction, soit 800 traducteurs professionnels, donc on a une force de frappe qui pourrait aider et soutenir les communautés.

Le sénateur Smith : Monsieur Déry, comment jugez-vous la livraison et la qualité de livraison? De plus, s'il y avait une chose que le gouvernement fédéral pourrait faire dans la modernisation de la loi sur les langues officielles, quel serait votre plus grand besoin? Ne parlons pas d'argent, mais de vos besoins.

M. Déry : Pour moi, si le législateur le décide, ce qui serait le mieux pour le gouvernement du Canada et pour le Bureau de la traduction, ce serait vraiment de renforcer le mandat de celui-ci. Comme je l'ai mentionné, je l'ai entendu de la part de plusieurs des participants du comité consultatif, auquel siègent des sous-ministres et des recteurs, comme le recteur de l'Université de l'Ontario français ainsi que Mme Linda Cardinal. Pour eux, il s'agirait de renforcer le Bureau de la traduction et de reconnaître que le bureau est plus qu'un service de traduction et qu'il est un joueur clé dans la mise en œuvre de la Loi sur les langues officielles.

Ensuite, j'aimerais aussi que le Bureau de la traduction puisse partager ses outils technologiques. On va investir, au cours des deux prochaines années, dans des outils technologiques qui amélioreront la qualité et la rapidité des services de traduction. J'aimerais que ces outils soient partagés avec tous les ministères et, en outre, avec les universités du Canada qui en ont grandement besoin, toujours dans le but d'aider les communautés en situation minoritaire. Les universités font également partie de

schools — can't afford to purchase translation software to train their students. So that could be another contribution. The translation and interpretation community would cooperate in meeting that challenge.

Canada has been a pillar and a pioneer in the translation field. In 1934, when the Translation Bureau was created, there were no translation B.A.s offered in Canada. They were created following the establishment of the Translation Bureau, which is thus a pillar of the translation industry in Canada. We are recognized — not only the bureau, but Canada in general — for the quality of our translations.

In fact, the neural translation tools and artificial intelligence are often used for the Senate and House of Commons Hansard, because they allow us to produce quality texts. It is important to be on the cutting edge, to highlight Canada's role and to continue to forge ahead as pioneers. Thank you very much.

Senator Moncion: You mentioned sign language interpretation for French and English. You also mentioned Indigenous languages; you began offering that service in January 2019. Are you providing that on a large scale?

Mr. Déry: With respect to sign language interpretation in ASL or LSQ, the bureau's mandate is to offer those services to the entire federal government to communicate with its employees, or when the Prime Minister's Office requests it for events. So the Translation Bureau provides about 4,500 hours of sign language interpretation yearly. We provide those services to the departments that ask for them and to parliamentarians for special events. We also offer an accreditation program for sign language interpretation provided by the Government of Canada. The Translation Bureau manages a sign language accreditation program. Here too, we are pioneers. We work closely with colleges and universities, because there is a shortage of interpreters in that field. We are beginning to promote that career in colleges and universities.

As for Indigenous languages, following the decision made by the Standing Committee on Procedure and House Affairs, since January 29, 2019, I believe, members have had the right to express themselves in Indigenous languages in Parliament. Previously this only happened in committee meetings when witnesses spoke in Indigenous languages, but it was not done in the House. All of the members who spoke in their Indigenous language had to provide a translation in French or English, according to their preference. Since January, we have begun to offer this service. We have provided the service to over six members so far. We have a list of approximately 100 interpreters who work in more than 20 Indigenous languages, and we are

mon comité consultatif et elles n'ont pas les moyens de s'acheter — surtout les écoles de traduction — des logiciels de traduction pour former leurs étudiants. Donc, cela pourrait être une autre contribution. La communauté de la traduction et de l'interprétation collaborerait pour relever le défi.

Le Canada a été un pilier et un précurseur dans le monde de la traduction. En 1934, lorsque le Bureau de la traduction a été créé, il n'y avait pas de baccalauréat en traduction au Canada. Il a été créé à la suite de la création du Bureau de la traduction, qui est donc un pilier de l'industrie de la traduction au Canada. Or, nous sommes reconnus, non seulement le bureau, mais le Canada en général, pour la qualité de nos traductions.

Bref, les outils neuronaux et l'intelligence artificielle sont souvent utilisés pour la diffusion du hansard du Sénat et de la Chambre des communes, parce que cela permet de produire des textes de qualité. Il importe d'être à l'avant-garde, de faire valoir le rôle du Canada et de continuer de jouer un rôle de pionnier. Merci beaucoup.

La sénatrice Moncion : Vous avez mentionné la traduction gestuelle en français et en anglais. Vous avez parlé aussi des langues autochtones pour lesquelles vous avez commencé à offrir ce service depuis janvier 2019. L'offrez-vous à grande échelle?

M. Déry : Pour ce qui est du langage des signes, l'ASL ou le LSQ, le bureau a le mandat d'offrir ces services à tout le gouvernement fédéral pour la communication avec ses employés ou lorsque le bureau du premier ministre en fait la demande lors d'événements. Donc, on accomplit environ 4 500 heures d'interprétation gestuelle par année au Bureau de la traduction. On fournit ces services aux ministères qui le demandent et aux parlementaires lors d'événements spéciaux. On a aussi un programme d'accréditation pour la gestuelle du gouvernement du Canada. Ainsi, le Bureau de la traduction gère un programme d'accréditation en langage des signes. Nous sommes encore des précurseurs à ce chapitre. On travaille beaucoup avec les collèges et les universités, parce que c'est un domaine où il y a une pénurie d'interprètes. On commence à faire la promotion de cette profession auprès des collèges et des universités.

Quant aux langues autochtones, à la suite de la décision du Comité de la procédure et des affaires de la Chambre des communes, depuis le 29 janvier 2019, je crois, les députés ont le droit de s'exprimer en langues autochtones au Parlement. Auparavant, cela se faisait lors des réunions de comités où il y avait des témoins qui parlaient en langues autochtones, mais on ne le faisait pas pour la Chambre. Tous les députés qui s'exprimaient en langues autochtones devaient traduire le même discours en anglais ou en français, selon leur préférence. Depuis janvier, on offre maintenant ce service. Jusqu'à présent, on a offert ce service à plus de six députés. Nous avons une liste d'environ 100 interprètes qui interprètent et traduisent plus de

working with the communities to increase the number of interpreters and promote that service.

Earlier I said that the Translation Bureau was a forerunner in the translation and interpretation fields. Interpretation is still taught at the University of Ottawa. Translation Bureau members teach the master's level interpretation course. There are only two universities that teach interpretation: Glendon College and the University of Ottawa. There is a shortage in that profession too. The bureau could play the same role as it played in 1934 for official languages, and promote the professions of translator and interpreter for Indigenous languages.

Senator Moncion: Are you aware of Bill C-81, which has just passed third reading and been sent to the Senate? Probably not.

Mr. Déry: Yes.

Senator Moncion: Are there any measures in this bill that will affect you?

Mr. Déry: In the bill as such, there are no measures that concern sign language, to my knowledge. However, the Translation Bureau is working with government authorities to increase its capacity and that of the industry so as to be able to provide those services.

Senator Moncion: I'll explain why I am asking that question. I was an entrepreneur in Ontario, and my business was subject to Ontario laws since 2005. Since it was a service enterprise, we had to provide and pay for interpretation to anyone who asked for it, so that the person could understand any document they were signing. I've asked my staff to check to see whether this will be included in Bill C-81 and whether this might affect you at the departmental level.

Mr. Déry: We are preparing for an increase in the demand for sign language interpretation since the passage of Bill C-81. Since we are a cost recovery organization, our participation was not written into the law so that we could be given an envelope, but we are preparing to offer that service.

Senator Moncion: So it will be a billable service.

Mr. Déry: Not at this time, but if it is offered on a broad scale, it would have to be because we do not have the necessary funding to provide it to the entire government.

Senator Moncion: Thank you.

20 langues autochtones, et nous travaillons avec les communautés pour accroître le nombre d'interprètes et faire la promotion de ce service.

Plus tôt, je disais que le Bureau de la traduction a été un précurseur dans le domaine de la traduction et de l'interprétation. Encore aujourd'hui, on enseigne l'interprétation à l'Université d'Ottawa. C'est le Bureau de la traduction qui donne les cours de maîtrise en interprétation. Seules deux universités enseignent l'interprétation : le Collège universitaire Glendon et l'Université d'Ottawa. Il s'agit encore d'une autre profession où il y a une pénurie de main-d'œuvre. En interprétation des langues autochtones, le Bureau de la traduction pourrait jouer un peu le même rôle qu'en 1934 au chapitre des langues officielles et faire la promotion de la profession d'interprète et de traducteur pour ces langues.

La sénatrice Moncion : Êtes-vous au courant du projet de loi C-81, qui vient d'être adopté à l'étape de la troisième lecture et qui a été transmis au Sénat? Probablement pas.

M. Déry : Oui.

La sénatrice Moncion : Y a-t-il des mesures dans ce projet de loi qui vous concerneront?

M. Déry : Dans le projet de loi comme tel, il n'y a pas de mesures en ce qui concerne le langage des signes, à ma connaissance. Toutefois, le Bureau de la traduction travaille avec les autorités gouvernementales pour accroître sa capacité et celle de l'industrie afin d'être en mesure d'offrir ces services-là.

La sénatrice Moncion : Je vais expliquer la raison pour laquelle je pose cette question. J'étais chef d'entreprise en Ontario, et l'entreprise était régie par les lois de l'Ontario, depuis 2005. Étant donné qu'il s'agissait d'une entreprise de services, on devait fournir et payer un service d'interprétation à toute personne qui en faisait la demande pour qu'elle soit en mesure de signer un document en toute connaissance de cause. Je suis en train de faire vérifier par mon personnel jusqu'à quel point cela se retrouvera dans le projet de loi C-81 et pourrait vous concerner à l'échelle ministérielle.

M. Déry : On se prépare à une augmentation de la demande en matière d'interprétation gestuelle depuis que le projet de loi C-81 a été approuvé. Compte tenu du fait que nous sommes un organisme à recouvrement de coûts, notre participation n'a pas été inscrite dans la loi afin que nous puissions recevoir une enveloppe, mais nous nous préparons à offrir ce service.

La sénatrice Moncion : Alors, ce sera un service facturable.

M. Déry : À l'heure actuelle, ce n'est pas le cas, mais s'il est offert à grande échelle, il faudrait qu'il le soit parce qu'on n'a pas le financement pour l'ensemble du gouvernement.

La sénatrice Moncion : Merci.

Senator Gagné: Did the internal exercise aimed at making the Translation Bureau an obligatory choice for the various departments take place?

Mr. Déry: The work has begun. Earlier, I spoke of our work with Policy Horizons Canada. That is a federal organization that is reflecting on the next 15 years in order to provide advice to those who develop policy. That is the exercise we did this year for three or four months to gain some perspective on the translation industry in 15 years. We started preparing a business model. Then we invited several universities that offer translation programs to present our vision to them and find out how they see the future of that field. Afterwards we created an advisory committee with policy makers such as Ms. Linda Cardinal and the rectors of the University of Montreal and the University of Toronto to ask them what they thought the role of the Translation Bureau should be in the near future. Their opinion is that the Translation Bureau should play a broader role, especially because of the development of artificial intelligence, to ensure compliance with the Official Languages Act.

I carried out consultations with federal and national organizations that represent official language minority communities to find out what they thought, so that this would not be a proposal put forward solely by the CEO of the Translation Bureau, but one that would also represent the interests of the communities and the government. In April, we will be making a presentation to the Canadian Association of Schools of Translation to determine what the future role of the Translation Bureau should be. According to an international organization that advocates for translation, artificial intelligence or neural translation is not just a storm, but a tsunami. We have to ensure that we are in a position to rise to the occasion and see to it that our governments continue to respect the Official Languages Act.

Senator Gagné: Do you always keep in mind the fact that departments can choose their own translation service provider?

Mr. Déry: As I see it, we need to listen to them in order to figure out the right model to implement. Should it be a model where the translation bureau is the mandatory service provider? Alternatively, should it be a model where translators are deployed to departments to serve as language advisors who, together with the department, ensure the quality of both official languages in the documents produced? That is how I look at it.

The Chair: I have a follow-up question. I'm trying to figure out why the translation bureau's services went from being mandatory to optional. What happened to make them optional?

La sénatrice Gagné : L'examen interne visant à faire du Bureau de la traduction un service obligatoire pour les différents ministères fédéraux a-t-il eu lieu?

M. Déry : On a commencé le travail. Plus tôt, j'ai parlé du travail qu'on a fait avec Horizons de politiques Canada. Il s'agit d'un organisme fédéral qui jette un regard sur les 15 prochaines années pour donner des conseils et des avis à ceux qui élaborent des politiques. C'est l'exercice qu'on a réalisé cette année pendant près de trois à quatre mois pour avoir une perspective de l'industrie de la traduction d'ici 15 ans. On a commencé à bâtir un modèle d'affaires. Ensuite, on a invité plusieurs universités qui offrent le programme de traduction pour leur exposer notre vision et savoir ce qu'elles pensent de l'avenir de ce domaine. Par la suite, on a créé un comité consultatif de concert avec des politicologues, comme Mme Linda Cardinal, et des doyens de l'Université de Montréal et de l'Université de Toronto pour leur demander quel devrait être le rôle du Bureau de la traduction dans un proche avenir. Ils sont d'avis que le Bureau de la traduction devrait jouer un rôle accru, surtout en raison de l'intelligence artificielle, pour assurer le respect de la Loi sur les langues officielles.

J'ai mené des consultations auprès d'organismes fédéraux ou nationaux qui représentent les communautés linguistiques en situation minoritaire pour savoir ce qu'ils pensaient, de sorte qu'il ne s'agisse pas d'une proposition du président-directeur général du Bureau de la traduction, mais que ce soit représentatif des communautés et des intérêts gouvernementaux. En avril, nous allons faire une présentation à l'Association canadienne des écoles de traduction pour déterminer quel devrait être le rôle à venir du Bureau de la traduction. Selon un organisme international pour la traduction, l'intelligence artificielle ou la traduction neuronale n'est pas une tempête, mais un tsunami. Il faut donc être en mesure de répondre à ce tsunami et s'assurer que nos gouvernements continuent de respecter la Loi sur les langues officielles.

La sénatrice Gagné : Gardez-vous toujours en tête le fait que les ministères peuvent choisir leur fournisseur de services de la traduction?

M. Déry : Selon moi, il faut écouter ces gens pour savoir quel est le meilleur modèle à mettre en place. Est-ce que ce serait un modèle où le Bureau de la traduction devient obligatoire ou un modèle où les traducteurs sont postés dans les ministères et deviennent des conseillers linguistiques qui travaillent avec les différents ministères pour veiller à la qualité des deux langues officielles et des documents qu'ils produisent? C'est dans cette optique.

Le président : J'ai une question complémentaire. J'essaie de comprendre pourquoi les services du Bureau de la traduction sont passés d'obligatoires à facultatifs. Quelle a été la démarche qui les a rendus facultatifs?

Mr. Déry: Thank you for the question. It was a historic change. In 1995, through the spending review committee process, the government wanted to make the departments responsible for translation services. In 1967, when the Official Languages Act was introduced, the demand for translation exploded, and so, in order to reduce the demand and hold departments accountable, the government made translation spending their responsibility, establishing a common service approach. That is more or less my understanding of what happened.

The Chair: I see. Thank you.

Senator Poirier: You talked about strengthening your mandate. Have you talked to the minister about the possibility of strengthening your mandate, and, if so, how did she respond?

Mr. Déry: I haven't had the opportunity. The idea of strengthening the bureau's mandate came up in the consultations with the advisory panel and universities; participants suggested that the translation bureau be given a stronger mandate. Ms. Joly's deputy minister, Ms. Roy, is also on the panel and heard all of the feedback from participants, universities and minority communities.

Senator Poirier: The suggestion hasn't prompted a reaction from either the government or the minister?

Mr. Déry: We aren't at that stage yet. The advisory panel met for the first time on January 24.

The Chair: I have a question for the National Capital Commission representatives. Do you use the guide for federal institutions that the Department of Canadian Heritage put out in 2007? Is the guide useful for your organization?

Ms. Larabie: I can't say that we use the guide on a regular basis. I've been at the NCC for just six months, so I haven't referred to it myself. I can check with the team and get back to you on whether the guide was used, for example in developing our internal policy and consulting the public.

The Chair: Yes, that would be appreciated, because one of the follow-up questions is whether the principles in the guide should be incorporated into new regulations for the implementation of Part VII of the Official Languages Act. Many witnesses told the committee that Part VII should include certain regulations and that it may be appropriate to incorporate the guide. What do you think?

Ms. Larabie: I'm not familiar with everything in the guide, so I'd prefer to get back to you on that once I've spoken to the team and had a more in-depth look. In terms of Part VII, we report to the Department of Canadian Heritage annually, and the

M. Déry : Merci pour votre question. C'est historique. En 1995, dans le processus du Comité d'examen des dépenses, le gouvernement voulait responsabiliser les ministères face à la traduction. En 1967, lors de la mise en place de la Loi sur les langues officielles, il y a eu une explosion de demandes de traduction. Donc, pour réduire la demande ou responsabiliser les ministères, le gouvernement a confié la responsabilité de cette dépense aux ministères et en a fait un service commun. Grosso modo, c'est ce que j'en comprends.

Le président : D'accord, merci.

La sénatrice Poirier : Vous parlez de renforcer votre mandat. Avez-vous transmis le message à la ministre de la possibilité de renforcer votre mandat et, si oui, quelle a été sa réaction?

M. Déry : Je n'en ai pas eu l'occasion. Lorsque je parle de renforcer le mandat, c'est dans les consultations tenues avec le comité consultatif et les universités, où les participants ont suggéré que le mandat du Bureau de la traduction soit renforcé. La sous-ministre de Mme Joly, Mme Roy, fait aussi partie de ce comité et elle a donc entendu les commentaires de tous les participants, des universitaires et des communautés en situation minoritaire.

La sénatrice Poirier : Vous n'avez constaté aucune réaction de cette suggestion de la part du gouvernement ou de la ministre.

M. Déry : Nous n'en sommes pas à cette étape. La première rencontre du comité consultatif a eu lieu le 24 janvier.

Le président : J'ai une question pour la Commission de la capitale nationale. Utilisez-vous le guide de Patrimoine canadien destiné aux institutions fédérales, qui a été produit en 2007? Est-ce que ce guide est utile dans votre travail comme organisme?

Mme Larabie : Je ne peux pas vous dire qu'on utilise le guide de façon régulière. Je suis à la CCN depuis seulement six mois et je n'ai pas personnellement consulté le guide, mais je vais m'informer auprès de notre équipe et vous revenir à ce sujet afin de déterminer si le guide a été utilisé, par exemple, lorsque nous avons fait notre politique interne et dans le cadre des consultations publiques.

Le président : Oui, parce qu'une des questions complémentaires est de savoir si les principes de ce guide pourraient être intégrés dans un nouveau règlement pour encadrer la mise en œuvre de la partie VII. De nombreux témoins nous ont dit que, notamment dans la partie VII de la Loi sur les langues officielles, il devrait y avoir un règlement et que le guide pourrait peut-être y être intégré. Qu'en pensez-vous?

Mme Larabie : Je ne suis pas au courant de tout ce qu'il y a dans le guide, alors j'aimerais vous revenir plus tard à ce sujet une fois que j'aurai exploré davantage la question avec l'équipe. En ce qui a trait à la partie VII, on fait rapport à Patrimoine

department has commended many of our initiatives. In my view, the NCC respects the spirit of Part VII, but I would have to take a closer look at the guide.

The Chair: I have a human resources question for the officials of both organizations. Human resources often comes up as one of the big challenges facing the country. The capacity to staff positions, recruit qualified people and assess employees' work can pose a problem.

You mentioned that 81 per cent of your workforce was bilingual. Do you find it hard to recruit and retain staff? Also, do you face any challenges as far as performance assessments and professional development go?

Ms. Larabie: The NCC is really a workplace of choice for people. We don't have trouble recruiting people. We do quite well on that front. We do have some positions that are a bit tougher to staff, primarily corporate services and highly specialized positions. We use a language school for our language testing, and, of course, all the rules are followed. We don't have any problems when it comes to our language test results either. The NCC made a decision to invest in language training and provides individual and group training. What's more, group training isn't limited to people in bilingual positions; it's available to everyone, French-speaking and English-speaking. We make all the necessary efforts and we invest in employee training.

Mr. Déry: At the translation bureau, we've been working with translation schools for the past two years. Canada has 11 translation schools. We've hired more than 300 students, providing them with training and work placements. In the past year, we've established partnerships with the Université de Montréal and Université de Saint-Boniface, and we are about to sign a partnership agreement with all of the translation schools in support of a collaborative training program. Translation students will be paired up with bureau translators and will spend a term training and learning about what employers look for in a translator. Afterwards, we can help them find a job, either in the private sector or in the bureau. In the past six months, we've been able to hire more than 50 translators. University enrolment is down, as opposed to up, but we have joined forces with Canadian universities and are working very hard to help young people envision a future in translation and understand the importance of the profession, keeping in mind the digital landscape and the arrival of artificial intelligence.

canadien chaque année, et il a salué plusieurs de nos initiatives. Je pense que l'esprit de la partie VII est respecté par la CCN, mais je devrai voir le guide plus en détail.

Le président : J'ai une question pour les deux organismes sur la question des ressources humaines. Parmi les grands défis de notre pays, il y a souvent les ressources humaines, la capacité de pourvoir des postes et de recruter des gens en mesure de remplir les mandats associés à ces postes, et la capacité d'évaluer le personnel quant au travail qui est fait.

Vous avez mentionné que 81 p. 100 de votre personnel est bilingue. Avez-vous des défis de recrutement du personnel? Avez-vous des défis de maintien du personnel? Avez-vous aussi des défis d'évaluation et de perfectionnement professionnel de votre personnel?

Mme Larabie : La CCN est vraiment un milieu de travail de choix. On n'a pas de difficulté à recruter du personnel. Les efforts en ce sens vont très bien. Il y a certains postes qui sont un peu plus difficiles à combler, et on parle surtout de postes liés aux services généraux ou de postes très spécialisés. On fait affaire avec une école de langue pour nos évaluations linguistiques, qui sont faites selon les règles de l'art. Là non plus, on n'a pas de difficulté avec la qualité de nos tests linguistiques. La CCN a décidé d'investir en faveur de la formation linguistique. On offre de la formation linguistique de groupe et individuelle, et on ne limite pas la formation linguistique de groupe aux gens qui ont des postes désignés bilingues; on l'offre à tous, francophones et anglophones. On fait tous les efforts nécessaires et on investit en faveur de la formation du personnel.

M. Déry : Au Bureau de la traduction, je vous dirais que, au cours des deux dernières années, on a travaillé avec les universités en traduction, et il y a 11 écoles de traduction au Canada. On a engagé plus de 300 étudiants afin de les former, mais aussi pour offrir des stages en milieu de travail. On a lancé dans la dernière année des partenariats avec l'Université de Montréal et l'Université de Saint-Boniface, et on s'appête à signer une entente de partenariat avec l'ensemble des universités et écoles de traduction pour faire une formation collaborative où les étudiants dans les universités de traduction seront affiliés à des traducteurs du Bureau de la traduction afin qu'ils puissent apprendre pendant un semestre et comprendre ce qu'on recherche chez un traducteur. Nous pourrions ensuite les aider à se trouver un emploi, soit dans le secteur privé ou au Bureau de la traduction. Au cours des six derniers mois, nous avons été en mesure d'engager plus de 50 traducteurs. Les inscriptions dans les universités ne sont pas à la hausse, mais plutôt à la baisse. Cependant, on travaille très fort pour que les jeunes, avec les universités canadiennes, puissent voir un avenir en traduction et voient l'importance de la profession de traducteur, et ce, même dans un environnement informatique et avec l'arrivée de l'intelligence artificielle.

The Chair: Thank you, Ms. Ménard, Ms. Larabie and Mr. Déry, for being here today. Your comments, observations and insight will be of great value to us.

Honourable senators, we are carrying on. The Standing Senate Committee on Official Languages is continuing with the fifth part of its study on the views of federal institutions on modernizing the Official Languages Act.

From Immigration, Refugees and Citizenship Canada, we are pleased to have with us David Manicom, Assistant Deputy Minister, Settlement and Integration Policy Branch; and Corinne Prince, Director General, Settlement and Integration Policy Branch. We also have with us, from Statistics Canada, Jane Badets, Assistant Chief Statistician, Social, Health and Labour Statistics; and Jean-Pierre Corbeil, Assistant Director and Chief Specialist of the Language Statistics Program, Social and Aboriginal Statistics Division. You have quite the titles, ladies and gentlemen. Welcome to all of you.

You may start, Mr. Manicom.

David Manicom, Assistant Deputy Minister, Settlement and Integration Policy Branch, Immigration, Refugees and Citizenship Canada: Thank you, Mr. Chair. My name is David Manicom, and I am the Assistant Deputy Minister of Settlement and Integration at Immigration, Refugees and Citizenship Canada, or IRCC for short. I am also responsible for francophone immigration department-wide. Here with me today is Corinne Prince, Director General of the Settlement and Integration Policy Branch. We are pleased to appear before the committee today and hope that our input will be useful to your study on Canadians' views about modernizing the Official Languages Act.

I'd like to start with an overview of the ways in which IRCC helps to fulfill our collective commitment to linguistic duality and strengthen the vitality of official languages minority communities while supporting their development.

[English]

Our managed immigration system brings many benefits. As the government steadily increases immigration levels, our department plays a role in helping to sustain the population of francophone communities outside Quebec. As such, IRCC has been working with various partners and stakeholders to progress toward meeting its target of 4.4 per cent of immigrants settling outside Quebec by 2023.

Le président : Je vous remercie, madame Ménard, madame Larabie et monsieur Déry, d'être venus nous rencontrer aujourd'hui. Vos commentaires, vos réflexions et vos informations nous seront fort utiles.

Honorables sénateurs et sénatrices, nous poursuivons notre séance. Le Comité sénatorial permanent des langues officielles poursuit le cinquième volet de son étude qui porte sur les institutions fédérales ayant un lien avec la Loi sur les langues officielles.

D'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, nous avons le plaisir d'accueillir David Manicom, sous-ministre adjoint, Direction générale des politiques de l'établissement et de l'intégration, et Corinne Prince, directrice générale, Direction générale des politiques de l'établissement et de l'intégration. Nous recevons également Jane Badets, statisticienne en chef adjointe du Secteur de la statistique sociale, de la santé et du travail, de même que Jean-Pierre Corbeil, directeur adjoint et spécialiste en chef du programme de la statistique linguistique, Division de la statistique sociale et autochtone, de Statistique Canada. Vous avez de bien longs titres, messieurs et mesdames. Je vous souhaite à tous la bienvenue.

Monsieur Manicom, la parole est à vous.

David Manicom, sous-ministre adjoint, Direction générale des politiques de l'établissement et de l'intégration, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada : Je vous remercie, monsieur le président. Je m'appelle David Manicom et je suis sous-ministre adjoint de l'établissement et de l'intégration à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Je suis également responsable de l'immigration francophone pour l'ensemble du ministère. Corinne Prince, directrice générale des politiques de l'établissement et de l'intégration, m'accompagne aujourd'hui. Nous sommes heureux de comparaître devant le comité et espérons que nos témoignages vous seront utiles dans le cadre de votre étude sur l'opinion des Canadiens concernant la modernisation de la Loi sur les langues officielles.

J'aimerais vous donner un aperçu des moyens par lesquels Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada contribue à faire progresser notre engagement collectif envers la dualité linguistique, à renforcer la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire et à soutenir leur développement.

[Traduction]

Notre système d'immigration bien géré comporte de nombreux avantages. Le gouvernement augmente de façon constante les niveaux d'immigration, et notre ministère joue un rôle dans le maintien des communautés francophones à l'extérieur du Québec. Ainsi, IRCC travaille avec divers partenaires et intervenants à l'atteinte de la cible qu'il s'est fixée, à savoir l'établissement à l'extérieur du Québec de 4,4 p. 100 des immigrants francophones d'ici 2023.

French is a growing and glowing global language. According to the Organisation internationale de la Francophonie, there are some 300 million French speakers worldwide in 2018, and by 2050 this number is likely to more than double. Our official languages enhance diversity and inclusion and provide a competitive advantage to attract and retain French-speaking and bilingual talent.

[Translation]

We have a number of new developments to share with you since we last appeared before the committee on the issue of francophone immigration. First, in June, the department announced the creation of a francophone immigration policy hub to foster a centralized approach. The policy hub will be the nexus for all of the department's work on francophone immigration. Our team is in the midst of finalizing a francophone immigration strategy, which will be released within the fiscal year. The strategy will guide the department's efforts to better support its objectives.

[English]

In 2017, the department introduced bonus points for French language skills in the Express Entry system. This represented a major policy shift for the department. We are seeing very positive trends. By the end of 2018, 4.5 per cent of invitations to apply were issued to French-speaking candidates in Express Entry, compared to 2.9 per cent in each of the two preceding years. Within our temporary programs, a new stream of the international mobility program called, "Mobilité francophone," exempts employers from the labour market impact assessment process when they hire French-speaking workers to undertake jobs outside of Quebec.

Mr. Chair, we have recently improved the accessibility and affordability of French language testing in Canada by designating a second French language testing organization, the Centre international d'études pédagogiques, that will deliver the Test du connaissance du français.

[Translation]

As we focus on francophone immigration, we are stepping up our promotion efforts at home and abroad. Events like Destination Canada, the mobility forum held every year, in November, in Paris and in Brussels, are designed to connect French-speaking candidates and Canadian employers looking for skilled workers. Last year's event drew nearly 3,000 people hoping to settle in Canada. In 2018, the minister approved a federal-provincial-territorial action plan to increase francophone

Le français est une langue en pleine croissance et vibrante à l'échelle mondiale. Selon l'Organisation internationale de la Francophonie, il y avait quelque 300 millions de francophones dans le monde en 2018, et d'ici 2050, ce chiffre devrait plus que doubler. Nos langues officielles contribuent à la diversité et à l'inclusion et constituent un avantage concurrentiel lorsqu'il s'agit d'attirer et de garder des personnes talentueuses francophones et bilingues.

[Français]

Nous avons plusieurs choses à vous signaler depuis notre dernière comparution devant le comité au sujet de l'immigration francophone. Par exemple, en juin dernier, le ministère a annoncé la création d'un centre de politique en immigration francophone afin d'assurer une approche centralisée et de servir de point de convergence pour le travail du ministère sur l'immigration francophone. Entre autres choses, l'équipe finalise en ce moment une stratégie en immigration francophone qui sera publiée au cours du présent exercice financier. Cette stratégie aura pour but de guider le ministère dans ses efforts qui visent à mieux appuyer la réalisation de nos objectifs.

[Traduction]

En 2017, le ministère a décidé d'accorder des points supplémentaires pour les compétences en français dans le système Entrée express. Il s'agissait là d'un important changement de politique au sein du ministère. Nous observons depuis des tendances très positives. À la fin de 2018, 4,5 p. 100 des invitations à présenter une demande ont été envoyées à des candidats francophones dans le système Entrée express, comparativement à 2,9 p. 100 lors de chacune des deux années précédentes. Dans les programmes des travailleurs étrangers temporaires, un nouveau volet du programme de mobilité internationale appelé « Mobilité francophone », fait en sorte que les employeurs qui embauchent des travailleurs francophones pour occuper des postes à l'extérieur du Québec n'ont pas à se soumettre à l'étude d'impact sur le marché du travail.

Monsieur le président, nous avons récemment amélioré l'accessibilité aux tests de connaissance du français au Canada en permettant à un second organisme, le Centre international d'études pédagogiques, d'administrer les tests de connaissance du français. Nous avons également rendu ces tests plus abordables.

[Français]

Nous ciblons et étendons également nos efforts de promotion de l'immigration francophone au pays et à l'étranger. Des événements comme Destination Canada, le forum sur la mobilité qui a lieu chaque année en novembre, à Paris et à Bruxelles, visent à mettre en contact des candidats d'expression française avec des employeurs canadiens qui cherchent à recruter des travailleurs qualifiés. L'an dernier, cet événement a attiré près de 3 000 individus qui souhaitaient s'établir au Canada. Un plan

immigration outside Quebec. The plan is a collaborative effort by federal, provincial and territorial immigration officials and Canada's francophone community, and implementation of the joint action plan has already begun.

[English]

Mr. Chair, improving the delivery of high quality settlement services is one of the commitments identified in Minister Hussen's mandate letter and is therefore one of our priorities. This includes settlement services delivered by and for francophones. Currently, we fund over 50 francophone organizations to adapt their services for French-speaking immigrants, and we continue to improve the quality and breadth of services. Earlier today, our department launched the National Call for Proposals 2019, seeking project proposals that support newcomers to Canada.

The Government of Canada's 2018 investments in the Action Plan for Official Languages 2018-2023 also support francophone immigration. More than \$40 million in new funding over five years will improve collaboration and accountability for francophone immigration and support the development of the Francophone Integration Pathway. This includes several initiatives to create lasting ties between French-speaking newcomers and francophone minority communities. For example, the department is investing \$11 million over five years to strengthen pre-arrival services specifically for French-speaking newcomers.

[Translation]

We've also launched an expression of interest process to improve adapted language training services so that French-speaking newcomers can access English-language training and improve their French proficiency in order to obtain a job or permit to practise their occupation.

Beginning in April 2019, French-speaking newcomers arriving in Canada at Toronto's Pearson International Airport will receive settlement services from a French-language organization. They will be provided with important information and specifics on settling in French-speaking communities in Toronto and elsewhere in the country.

In addition, we are working with our partners in the community on a pilot initiative to establish welcoming francophone communities. This will provide an opportunity to build capacity at the local level to integrate and retain French-

d'action fédéral-provincial-territorial visant à accroître l'immigration francophone à l'extérieur du Québec a été approuvé par le ministre en 2018, un plan d'action qui a été le fruit d'une collaboration avec les collègues fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables de l'immigration et de la francophonie canadienne. La mise en œuvre de ce plan d'action commun est déjà en cours.

[Traduction]

Monsieur le président, l'un des engagements qui figurent dans la lettre de mandat du ministre Hussen est d'améliorer la prestation de services d'établissement de qualité, et c'est donc l'une de nos priorités. Il s'agit notamment de services d'établissement destinés aux francophones. Actuellement, nous finançons plus de 50 organismes francophones pour qu'ils adaptent leurs services aux immigrants francophones et nous continuons d'améliorer la qualité et la gamme des services. Plus tôt aujourd'hui, notre ministère a lancé l'Appel national de propositions 2019, afin d'obtenir des propositions de projets destinés à aider les nouveaux arrivants au Canada.

Les investissements effectués en 2018 par le gouvernement du Canada dans le cadre du Plan d'action pour les langues officielles 2018-2023 visent aussi à soutenir l'immigration francophone. Un investissement de plus de 40 millions de dollars en nouveaux fonds sur cinq ans permettra d'améliorer la collaboration et la reddition de comptes en ce qui a trait à l'immigration francophone et d'appuyer le développement du Parcours d'intégration francophone, qui englobe plusieurs initiatives visant à créer des liens durables entre les nouveaux arrivants francophones et les communautés francophones en situation minoritaire. Par exemple, le ministère investit 11 millions de dollars sur cinq ans pour améliorer les services avant l'arrivée destinés précisément aux nouveaux arrivants francophones.

[Français]

Nous avons également lancé un processus de déclaration d'intérêt qui vise à améliorer les services de formation linguistique adaptée afin que de nouveaux arrivants d'expression française puissent accéder à une formation en anglais et améliorer leurs compétences en français pour obtenir un emploi ou un permis leur permettant d'exercer leur profession.

À compter d'avril 2019, les nouveaux arrivants d'expression française qui arriveront au Canada à l'aéroport international Pearson de Toronto recevront des services d'établissement d'un organisme francophone qui leur offrira des précisions et des renseignements essentiels sur l'établissement au sein des communautés francophones à Toronto et ailleurs au pays.

Nous travaillons également avec nos partenaires communautaires pour mettre à l'essai une initiative de développement des communautés francophones accueillantes. Cela représente une occasion de renforcer les capacités à

speaking newcomers. The efforts and achievements of welcoming communities could help draw even more newcomers. A total of 14 communities will be selected by the communities themselves, under the leadership of the francophone immigration networks.

[English]

Finally, the implementation of the Official Languages Act requires a concerted approach. It is in this spirit that our department continues to increase interdepartmental coordination activities here in Ottawa as well as in regions across the country. We will mark the fiftieth anniversary of the act in 2019 with several activities in working with federal partners, including Canadian Heritage.

[Translation]

Mr. Chair, I would now be pleased to answer the committee's questions. Thank you.

[English]

The Chair: Thank you very much, Mr. Manicom.

[Translation]

Jane Badets, Assistant Chief Statistician, Social, Health and Labour Statistics, Statistics Canada: I'd like to begin by thanking the committee for inviting Statistics Canada to appear today to discuss our contribution to the modernization of Part IV of the Official Languages Act and the enumeration of children of rights-holders.

First, I'd like to say a few words about the modernization of the act. As was the case in the lead-up to the introduction of the initial Official Languages Regulations, in 1991, Statistics Canada has been leveraging its expertise by working closely with the Treasury Board of Canada Secretariat, or TBS, this past year.

The purpose was to explore options that would build on the new language questions that have been part of Canada's census questionnaire since 2001. A number of options were presented to TBS, each with rationale, points of view, concept details and supporting data. An objective presentation of the strengths and weaknesses of the various options was also delivered to TBS. It is important to note, however, that Statistics Canada was not involved in TBS's decision-making process.

l'échelle locale afin d'intégrer et de retenir les nouveaux arrivants d'expression française. Les actions et résultats de ces communautés accueillantes pourraient contribuer à attirer davantage de nouveaux arrivants. Un total de 14 communautés seront désignées par les communautés elles-mêmes avec le leadership des Réseaux en immigration francophone.

[Traduction]

Enfin, l'application de la Loi sur les langues officielles exige une approche concertée. C'est dans cet esprit que notre ministère continue d'accroître le nombre d'activités de coordination interministérielle, ici à Ottawa et dans des régions ailleurs au pays. En 2019, nous allons célébrer le 50^e anniversaire de la loi en tenant diverses activités en collaboration avec des partenaires du gouvernement fédéral, dont Patrimoine canadien.

[Français]

Monsieur le président, c'est avec plaisir que je répondrai maintenant à vos questions. Merci.

[Traduction]

Le président : Je vous remercie beaucoup, monsieur Manicom.

[Français]

Jane Badets, statisticienne en chef adjointe, Secteur de la statistique sociale, de la santé et du travail, Statistique Canada : Tout d'abord, je vous remercie d'avoir invité Statistique Canada à comparaître aujourd'hui afin de vous faire part du travail effectué dans le cadre de la modernisation de la partie IV de la Loi sur les langues officielles et du dénombrement des enfants d'ayants droit.

Permettez-moi de vous parler d'abord du dossier de la modernisation de la loi. Tout comme ce fut le cas lors des travaux menant à l'adoption, en 1991, de la première mouture du Règlement sur les langues officielles, au cours de la dernière année, Statistique Canada a mis son expertise à profit en collaborant étroitement avec le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

L'objectif était d'examiner diverses options permettant de tirer parti des nouvelles questions sur la langue qui ont été posées dans le recensement canadien depuis 2001. Plusieurs options ont été présentées au Secrétariat du Conseil du Trésor, et chacune d'entre elles comprenait une justification, des avis et des précisions conceptuelles accompagnées de données. Une présentation objective des forces et des faiblesses des différentes options a également été fournie au Secrétariat du Conseil du Trésor. Il est cependant important de mentionner que Statistique Canada n'a pas pris part à la décision du choix de l'option privilégié par le Secrétariat du Conseil du Trésor.

[English]

In regard to the enumeration of rights-holders in Canada, Statistics Canada is fully committed to applying all of its science and expertise to find ways to collect quality data on the number of children of official language minority rights-holders in Canada. To this end, Statistics Canada has taken very seriously the numerous requests received on this data need and has undertaken, to date, a large number of activities that I would like to outline to you today.

In January 2018, Statistics Canada created a new advisory committee on language statistics composed of language experts. The role of this expert committee is to advise Statistics Canada on concepts, methodologies and questions in relation to the language statistics program. The 14 expert members have met over the course of 2018. The enumeration of children of rights-holders was discussed at length during these meetings, and the advice of the expert committee was used to guide the development and wording of potential questions to be tested for the 2021 census. A fourth meeting of the advisory committee is planned for the summer of 2019.

During the spring and summer of 2018, Statistics Canada conducted qualitative testing on various versions of the 2021 census questionnaire, including new questions to enumerate the children of rights-holders. Results from the qualitative testing were discussed at length with members of the advisory committee, as well as revised rights-holders questions, which will now be part of the 2019 quantitative census test to be conducted in the spring of 2019 with a sample of about 135,000 households throughout Canada. The latter will be used to assess data quality, and more particularly, the understanding of the questions, response burdens, assessment of filters and impact on response rate to other questions and impact on operations. These considerations and risks will have to be assessed, along with the results from the 2019 test, before coming forward with recommendations for the content of the 2021 census.

[Translation]

I would also like to mention that methodology experts at Statistics Canada have been repeatedly consulted on the enumeration of children of rights-holders in preparation for the 2021 census. A working group of seasoned analysts and experts was set up to ensure the best statistical methods were used to enumerate the rights-holder population.

As you can see, Statistics Canada has been working proactively on this important issue, devoting considerable efforts and resources to it and collaborating with many of the country's top experts in the field. The federal agency will continue to take

[Traduction]

En ce qui concerne le dénombrement des enfants d'ayants droit au Canada, Statistique Canada est tout à fait résolu à mettre en œuvre toutes ses connaissances scientifiques et son expertise pour trouver des façons de recueillir des données de qualité sur le nombre d'enfants d'ayants droit dans nos communautés de langue officielle en situation minoritaire. C'est pour cette raison que Statistique Canada a pris très au sérieux les nombreuses demandes qu'il a reçues concernant ces données nécessaires et qu'il a entrepris, jusqu'à maintenant, un grand nombre d'activités que j'aimerais vous décrire.

En janvier 2018, Statistique Canada a mis sur pied un nouveau comité consultatif sur les statistiques linguistiques, composé d'experts de la langue. Le rôle de ce comité d'experts est de conseiller Statistique Canada en ce qui a trait à des concepts, à des méthodologies et à des questions liés aux statistiques linguistiques. Les 14 experts membres du comité se sont réunis en 2018. Le dénombrement des enfants d'ayants droit a fait l'objet d'amples discussions durant ces rencontres, et les conseils du comité d'experts ont servi à orienter l'élaboration et la formulation de questions potentielles qui seront testées en prévision du recensement de 2021. Une quatrième réunion du comité consultatif devrait avoir lieu à l'été 2019.

Au printemps et à l'été 2018, Statistique Canada a procédé à des tests qualitatifs pour différentes versions du questionnaire du recensement de 2021, qui comprend de nouvelles questions pour le dénombrement des enfants d'ayants droit. Les résultats de ces tests ont fait l'objet de nombreuses discussions avec les membres du comité consultatif tout comme des questions modifiées, qui feront partie du test quantitatif qui sera effectué au printemps 2019 auprès d'un échantillon d'environ 135 000 ménages au Canada. Ce test servira à évaluer la qualité des données, et plus particulièrement la compréhension des questions, le fardeau imposé aux répondants, les filtres, l'incidence sur le taux de réponse à d'autres questions ainsi que les répercussions sur les activités. Ces éléments et les risques devront être évalués tout comme les résultats du test de 2019 avant de présenter des recommandations sur le contenu du recensement de 2021.

[Français]

J'aimerais également mentionner que des spécialistes de la méthodologie de Statistique Canada ont été consultés à de nombreuses reprises concernant le dénombrement des enfants d'ayants droit dans le cadre des activités du recensement de 2021. Un groupe de travail composé d'analystes et de spécialistes expérimentés a ainsi été mis sur pied de sorte que les meilleures méthodes statistiques soient utilisées pour dénombrer la population des ayants droit.

Comme vous pouvez le constater, Statistique Canada a travaillé en amont à l'égard de cette thématique importante et a investi une quantité considérable d'efforts et de ressources en collaboration avec plusieurs des meilleurs experts dans le

its role and responsibilities in this area very seriously to ensure objective scientific considerations guide the results analysis and decision-making process. As you are aware, despite having authority over the way in which high-quality statistical information is produced, Statistics Canada does not have the authority to determine which statistics are necessary. That is up to the government.

Thank you. We would be pleased to answer any questions you have.

[English]

The Chair: Thank you for your presentation.

[Translation]

We will now move into the question and answer portion. I would like to remind everyone that each senator has just five minutes to ask questions and obtain the answers. If we have time, we'll have a second round of questions.

Senator Poirier: Thank you for being here today. Your presentations and answers are appreciated. One of the criticisms we've heard about the new version of regulations proposed by the Liberal government has to do with how complex the calculation method is. In particular, the Commissioner of Official Languages, Raymond Théberge, expressed that concern. Were you consulted on the choice of the calculation method?

Jean-Pierre Corbeil, Assistant Director and Chief Specialist of the Language Statistics Program, Social and Aboriginal Statistics Division, Statistics Canada: I imagine that question is for the Statistics Canada officials.

We worked very closely with TBS, which sought an explanation and methods that were easier to understand, so that's what we proposed.

Senator Poirier: In concrete terms, what impact will the new method have?

Mr. Corbeil: Rather than depending on a complex algorithm — the first official language spoken — the method that the Treasury Board Secretariat adopted asks about the population that would indicate the minority mother tongue as the only response or as a multiple response. Then we add any population that states that it speaks the minority language the most often, or on a regular basis, as a second language at home. This approach is simpler, but it captures a greater part of the population. The logic that the Treasury Board used was that the people who use a language are more likely to ask for services in that language. That is more or less the argument that was developed.

domaine au pays. L'agence fédérale continuera à prendre son rôle et ses responsabilités très sérieusement à cet égard de sorte que l'examen des résultats et les décisions qui en émaneront puissent reposer sur des considérations scientifiques et objectives. Comme vous le savez, bien que Statistique Canada ait autorité sur la façon de produire des données de grande qualité, le gouvernement conserve son autorité lorsqu'il s'agit de déterminer quelles statistiques sont nécessaires.

Je vous remercie, et c'est avec plaisir que nous répondrons à vos questions.

[Traduction]

Le président : Je vous remercie de votre exposé.

[Français]

Nous allons maintenant passer à la période des questions. Je vous rappelle que chaque sénateur n'a que cinq minutes pour poser ses questions et recevoir les réponses des témoins. Nous ferons un deuxième tour de table si nous en avons le temps.

La sénatrice Poirier : Je vous remercie de votre présence, de vos présentations et de vos réponses. L'une des critiques de la nouvelle version du règlement proposée par le gouvernement libéral était la complexité du calcul mathématique. Cette critique a été formulée notamment par le commissaire aux langues officielles, M. Raymond Théberge. Avez-vous été consulté sur le choix de cette méthode de calcul?

Jean-Pierre Corbeil, directeur adjoint et spécialiste en chef du programme de la statistique linguistique, Division de la statistique sociale et autochtone, Statistique Canada : J'imagine que la question s'adresse aux représentants de Statistique Canada.

On a travaillé en étroite collaboration avec le Secrétariat du Conseil du Trésor qui, justement, tenait à obtenir une explication et des méthodes plus simples à comprendre. C'est ce que nous lui avons proposé.

La sénatrice Poirier : Quels seraient les impacts concrets avec cette nouvelle méthode?

M. Corbeil : La méthode qui a été adoptée par le Secrétariat du Conseil du Trésor, plutôt que de reposer sur un algorithme complexe qui était celui de la première langue officielle parlée, repose sur la population qui aurait la langue maternelle minoritaire comme seule réponse ou comme réponse multiple. À cela, on ajoute toute population qui déclare parler la langue minoritaire le plus souvent, ou de façon régulière, comme langue seconde à la maison. Cette approche est plus simple, mais elle se traduit par un effectif plus important de la population. La logique utilisée par le Conseil du Trésor était celle selon laquelle les personnes qui utilisent une langue sont plus susceptibles de demander des services dans cette langue. C'est un peu l'argument qui a été développé.

Senator Poirier: Do you have any role in applying the institutional vitality criterion? If so, is there a disadvantage in the current definition that is limited to schools?

Mr. Corbeil: We had detailed discussions with the Treasury Board Secretariat and Canadian Heritage. In terms of the vitality component, although Statistics Canada conducted a survey on the matter in 2006, Canadian Heritage has the main driving role in the measure that is used. So Statistics Canada cannot express an opinion on that choice.

Senator Poirier: Some planned changes are to come into effect in 2023. In your opinion, could those changes to the regulations happen earlier?

Mr. Corbeil: The act stipulates that the data are from decennial censuses. The last was the 2011 census; the next will be in 2021. Of course, recent data are available.

We have worked with the Treasury Board Secretariat to obtain estimates based on the 2016 census, as well as estimates coming from Statistics Canada's population projection programs. The decisions will be up to the Treasury Board.

Senator Poirier: In the Action Plan for Official Languages, \$3 million over five years has been allocated to you to support research and data analysis. What will that funding be used for? Will it be enough to allow you to achieve your objectives?

Mr. Corbeil: In the past, Statistics Canada has developed many partnerships with various departments, including Immigration, Refugees and Citizenship Canada, Canadian Heritage, Employment and Social Development Canada, Justice Canada and Health Canada. The funding allowed Statistics Canada to conduct research activities and publish data. However, that approach could not keep the expertise in place, because the funding came with a degree of uncertainty.

To mitigate that risk, funding was allocated in the Action Plan for Official Languages. One of the objectives was for Statistics Canada to have funds available to conduct research and development activities. That includes accommodating emerging issues and new needs for information, and being able to publish information for all Canadians and for official language minorities. Three million dollars over five years clearly allows a degree of stability. It also allows the language statistics program to conduct cost-recovery projects to meet the needs of other departments and agencies. That announcement was very positive for Statistics Canada.

La sénatrice Poirier : Avez-vous eu un rôle à jouer dans l'application du critère de la vitalité institutionnelle? Dans l'affirmative, la définition actuelle qui se limite aux écoles est-elle un désavantage?

M. Corbeil : Nous avons tenu des discussions étroites avec le Secrétariat du Conseil du Trésor et Patrimoine canadien. Pour ce qui est du volet de la vitalité, même si Statistique Canada a mené une enquête sur le sujet en 2006, c'est principalement Patrimoine canadien qui a joué un rôle d'impulsion en ce qui a trait à la mesure utilisée à cet égard. Donc, Statistique Canada ne peut pas se prononcer sur ce choix.

La sénatrice Poirier : Des changements prévus doivent entrer en vigueur en 2023. À votre avis, est-il possible que ces changements au règlement puissent être appliqués plus tôt?

M. Corbeil : La loi mentionne que les données sont celles des recensements décennaux. Le dernier recensement était celui de 2011, le suivant sera celui de 2021. Bien sûr, les données récentes sont disponibles.

Nous avons travaillé avec le Secrétariat du Conseil du Trésor pour obtenir des estimations fondées sur le recensement de 2016, de même que des estimations provenant des programmes sur la projection de la population de la part de Statistique Canada. Il reviendra au Conseil du Trésor de prendre des décisions à cet égard.

La sénatrice Poirier : Dans le Plan d'action pour les langues officielles, un financement de 3 millions de dollars sur cinq ans vous a été accordé pour appuyer la recherche et l'analyse de données. À quoi servira ce financement? Suffira-t-il pour vous permettre d'atteindre vos objectifs?

M. Corbeil : Par le passé, Statistique Canada a développé de nombreux partenariats avec différents ministères, y compris Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, Patrimoine canadien, Emploi et Développement social Canada, Justice Canada et Santé Canada. Ce financement permettait à Statistique Canada de mener des activités de recherche et de diffusion de données. Toutefois, l'approche adoptée ne permettait pas de maintenir en place l'expertise, parce qu'il y avait une certaine incertitude associée au financement.

Afin de pallier ce risque, un financement a été octroyé dans le cadre du Plan d'action pour les langues officielles. L'objectif était, entre autres, de faire en sorte que Statistique Canada puisse disposer de fonds pour mener des activités de recherche et de développement, c'est-à-dire de s'adapter aux enjeux émergents et aux nouveaux besoins en information, et de pouvoir diffuser de l'information au profit de l'ensemble des Canadiens et des minorités de langue officielle. Il est clair qu'un financement de 3 millions de dollars sur une période de cinq ans permet une certaine stabilité. Il permet également au programme de la statistique linguistique de mener des projets à recouvrement de

Senator Mégie: My question is for the officials from Immigration Canada. On what did you base the choice of 4.4 or 4.5 per cent, in order to attract French-speaking immigrants to places outside Quebec?

Mr. Manicom: That target was established a long time ago, in 2003, actually. At the time, the percentage reflected the francophone population outside Quebec. The intention was for immigration to maintain the ratio of French-speakers outside Quebec.

Senator Mégie: To achieve that target, I saw that you participate in Destination Canada and you send letters and invitations. First, have you been able to evaluate the response? Second, have you been able to assess the retention of those immigrants after a certain period of time? If not, is it possible to do so?

Mr. Manicom: The retention of French-speaking immigrants in general and the retention in Canada? Yes.

Senator Mégie: Outside Quebec.

Mr. Manicom: What do you mean by “retention”?

Senator Mégie: I mean those who stay in the province where they first settled.

Mr. Manicom: We have those figures, but I do not have them with me. As a general rule, the number of people who move between other provinces and Quebec is more or less the same. We can certainly provide the committee with those specific data.

Senator Mégie: Okay, thank you.

Senator Gagné: Welcome, and thank you for being here this evening. I will start with Mr. Manicom and Ms. Prince. First of all, I must say that I appreciated your testimony. There is movement in the department and I congratulate you for that.

In his testimony in December, Commissioner Thériault proposed that a modernized act would designate key institutions with a specific mandate in the implementation of Part VII. A number of other witnesses have mentioned that key institutions, such as Immigration, Refugees and Citizenship Canada and Statistics Canada, could be specifically designated in Part VII of the Official Languages Act.

Do you believe that a clearer definition of Part VII would help you as a department in implementing these principles?

coûts avec d'autres ministères et agences pour répondre à leurs besoins. Cette annonce a été très positive pour Statistique Canada.

La sénatrice Mégie : Ma question s'adresse aux représentants d'Immigration Canada. Sur quoi est basé le choix de 4,4 ou de 4,5 p. 100 pour attirer les immigrants d'expression française à l'extérieur du Québec?

M. Manicom : Cette cible a été établie il y a longtemps, soit en 2003. À l'époque, ce pourcentage représentait la proportion des francophones hors Québec. On voulait que l'immigration maintienne la proportion de la population d'expression française hors Québec.

La sénatrice Mégie : J'ai vu que, pour l'atteindre, vous participez à Destination Canada et vous envoyez des lettres ou des invitations. D'une part, avez-vous pu évaluer la réponse? D'autre part, avez-vous pu évaluer la rétention de ces immigrants après une certaine période? Sinon, y a-t-il possibilité de le faire?

M. Manicom : La rétention des immigrants d'expression française en règle générale et la rétention au Canada? Oui.

La sénatrice Mégie : En dehors du Québec.

M. Manicom : Que voulez-vous dire par « rétention »?

La sénatrice Mégie : Je parle de ceux qui restent dans la province où ils se sont installés au départ.

M. Manicom : On a ces chiffres, mais je ne les ai pas avec moi. En règle générale, le pourcentage de gens qui déménagent entre les autres provinces et le Québec est plus ou moins semblable. On peut certainement fournir ces données précises au comité.

La sénatrice Mégie : D'accord, merci.

La sénatrice Gagné : Bienvenue, et merci d'être ici ce soir. Je vais commencer avec M. Manicom et Mme Prince. Je tiens à vous dire, d'abord, que j'ai apprécié votre témoignage. Il y a du mouvement au sein du ministère, et je tiens à vous en féliciter.

Dans son témoignage du mois de décembre, le commissaire Thériault a proposé qu'une loi modernisée désigne des institutions clés ayant un mandat spécifique dans la mise en œuvre de la partie VII. Plusieurs autres témoins ont mentionné que des institutions clés, telles qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et Statistique Canada, pourraient être désignées spécifiquement dans la partie VII de la Loi sur les langues officielles.

Croyez-vous qu'une définition plus claire de la partie VII vous aiderait dans l'application de ces principes en tant que ministère?

Mr. Manicom: Certainly, as a general rule. We are holding discussions with the Office of the Commissioner of Official Languages. Although the department's final position has not been established, we are convinced that bringing more precision to the terminology and the roles and responsibilities would be an advantage. At the moment, I cannot be more specific, but that is our approach.

Senator Gagné: I would like to continue with the target of 4.4 per cent of French-speaking immigrants outside Quebec. How do we go about reconciling the needs of the provinces in recruiting immigrants, knowing that the target of 4.4 per cent applies to Canada as a whole? We know that, in New Brunswick, at least one third of the population is francophone. How do we go about reconciling the needs that the provinces are expressing with Immigration, Refugees and Citizenship Canada's overall policy?

Mr. Manicom: I will ask Ms. Prince to add to my answer, but the department is working very closely with the provinces and territories. Five provincial governments have a specific target for francophone immigration. So, for the federal government, it is 4.4 per cent and Ontario has a target of 5 per cent in its provincial nominee program. New Brunswick has a target of 33 per cent by 2020 and Manitoba and the Northwest Territories also have their own targets.

We have cooperation agreements with the provinces. They are invited to our major fairs in Paris and Brussels, and we are also working in North and West Africa. We include their objectives in our own provincial nominee programs. In the future, it is highly likely that we will be working more and more closely with the provinces in integrations programs designed to retain immigrants in communities. I hold annual discussions about our common programs with each provincial deputy minister, in order to avoid overlaps and to fill in gaps. We are now establishing host community networks and working to develop those programs in close communication with the provinces and territories. Our approach is really a collective one. We are increasingly convinced that immigration will be a success for French-speaking immigrants as a result of the community approach. We have to communicate closely with employers, and the health care and education systems. This naturally involves the provinces.

Senator Gagné: Thank you.

Corinne Prince, Director General, Settlement and Integration Policy Branch, Immigration, Refugees and Citizenship Canada: Our work with our federal and provincial colleagues clearly requires close collaboration. That is why all the ministers responsible for the Francophonie, federal,

M. Manicom : Certainement, en règle générale. Nous menons des discussions avec le bureau du commissaire aux langues officielles. Même si la position finale du ministère n'est pas formulée, nous sommes convaincus que le fait d'apporter plus de précision à la terminologie et aux rôles et responsabilités serait avantageux. Pour le moment, je ne peux être plus spécifique, mais c'est notre approche.

La sénatrice Gagné : J'aimerais poursuivre avec la cible de 4,4 p. 100 d'immigrants d'expression française à l'extérieur du Québec. Comment fait-on pour arrimer les besoins des provinces dans le contexte du recrutement des immigrants, sachant que cette cible de 4,4 p. 100 vise l'ensemble du Canada? On sait qu'au moins le tiers de la population du Nouveau-Brunswick est francophone. Comment fait-on pour arrimer les besoins exprimés par les provinces avec la politique générale d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada?

M. Manicom : Je vais demander à Mme Prince de compléter ma réponse, mais le ministère travaille de près avec les provinces et les territoires. Cinq gouvernements provinciaux ont des cibles spécifiques en matière d'immigration francophone. Alors, pour le gouvernement fédéral, c'est 4,4 p. 100, et l'Ontario a une cible de 5 p. 100 dans le cadre de son programme des candidats des provinces. Le Nouveau-Brunswick a une cible de 33 p. 100 d'ici 2020, et le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest ont leurs propres cibles également.

Nous avons des accords de coopération avec les provinces. Elles sont invitées à nos grandes foires à Paris et à Bruxelles, et nous faisons aussi du travail dans le Nord et l'Ouest de l'Afrique. Nous intégrons leurs objectifs dans nos propres programmes de candidats des provinces. À l'avenir, il est fort probable que nous travaillions de plus en plus étroitement avec les provinces dans le cadre des programmes d'intégration pour retenir les francophones au sein des communautés. Tous les ans, je discute avec chaque sous-ministre provincial au sujet de nos programmes communs afin d'éviter les chevauchements et de combler les écarts. Maintenant, nous établissons ces réseaux de communautés d'accueil et nous élaborons ces programmes en proche communication avec les provinces et les territoires. C'est vraiment une approche collective. Nous sommes de plus en plus convaincus que l'immigration sera une réussite pour les immigrants d'expression française grâce à l'approche communautaire. Il faut être en communication étroite avec le secteur des employeurs, le secteur des soins de santé et le secteur de l'éducation dans les communautés, ce qui implique naturellement les provinces.

La sénatrice Gagné : Merci.

Corinne Prince, directrice générale, Direction générale des politiques de l'établissement et de l'intégration, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada : Il est évident que, en travaillant avec nos collègues provinciaux et fédéraux, une étroite collaboration était nécessaire. C'est pour cette raison que

provincial and territorial alike, met for the second time, in Toronto on March 2, 2018. On that occasion, they announced a federal, provincial and territorial action plan designed to increase francophone immigration outside Quebec. We have implemented that action plan, which includes sections dealing with strengthening promotional efforts, increasing employer involvement, improving access to public and settlement services in French, and supporting the retention of French-speaking immigrants. In addition, the department is in the process of signing settlement and integration agreements with the provinces and territories, and we have also added two annexes dealing with francophone immigration to federal-provincial-territorial immigration agreements. One is with New Brunswick and the other with Ontario.

Senator Gagné: Not with other provinces, such as Manitoba?

Ms. Prince: We have a settlement and integration agreement with Manitoba, but the francophone annexes are to federal-provincial-territorial immigration agreements. At the moment, we have no francophone annex with Manitoba. The first one signed was with New Brunswick and the second, signed last year, was with Ontario.

Senator Moncion: In the light of the comments you have just made, do you have targeted immigration? You will say yes, in terms of your travels to Paris, Brussels and North Africa, where you are targeting francophones. But do you set even more specific targets when you go to those places? Or do you just look for francophone immigrants without checking whether they have academic qualifications or skills in such and such an area?

Mr. Manicom: At the major international fairs that have been held in Paris and Brussels for a long time, many more people want to attend than can be accommodated. From the expressions of interest, we select 3,000 or 4,000 people with the professional skills and experience that the provinces and employers' groups attending the fairs are looking for. Yes, it is quite open. But in order to have real conversations with employers, provinces and territories, the size of the room imposes certain physical limitations. We invite about one third of those who express an interest each year, based on what we have the people to handle.

Senator Moncion: This is new to me. I did not know that the federal government had targeted programs. I find it interesting when you talk about agreements with certain employers. I imagine that those employers determine the need and you work

tous les ministres responsables de la Francophonie, fédéraux, provinciaux et territoriaux, ainsi que tous les ministres responsables de l'Immigration, se sont réunis pour la deuxième fois, à Toronto, le 2 mars 2018. C'est à cette occasion qu'ils ont annoncé un plan d'action fédéral, provincial et territorial visant à accroître l'immigration francophone à l'extérieur du Québec. Nous avons mis en place ce plan d'action qui contient des éléments visant à renforcer les efforts de promotion, à accroître la mobilisation de l'employeur, à améliorer l'accès aux services publics et d'établissement en français ainsi qu'à favoriser la rétention des immigrants d'expression française. De plus, le ministère est en train de signer des ententes d'établissement et d'intégration avec les provinces et les territoires, et nous avons aussi créé deux annexes aux ententes d'immigration fédérales-provinciales-territoriales en ce qui a trait à l'immigration francophone, soit une avec le Nouveau-Brunswick et l'autre, avec l'Ontario.

La sénatrice Gagné : Il n'y en a pas pour d'autres provinces, comme le Manitoba?

Mme Prince : Nous avons une entente d'établissement et d'intégration avec le Manitoba, mais en vertu des ententes d'immigration fédérales-provinciales-territoriales, nous avons des annexes francophones. Jusqu'à présent, avec le Manitoba, il n'y a pas d'annexe francophone. La première a été signée avec le Nouveau-Brunswick, et la deuxième, l'année dernière, avec l'Ontario.

La sénatrice Moncion : Dans le cadre des commentaires que vous venez de faire, est-ce que vous faites de l'immigration ciblée? Vous allez me dire oui, quand vous allez, par exemple, à Paris, à Bruxelles et en Afrique du Nord, où vous ciblez des francophones. Cependant, fixez-vous des cibles encore plus précises quand vous vous rendez dans ces endroits? Ou bien cherchez-vous seulement des immigrants francophones sans vérifier s'ils ont des compétences académiques dans tel ou tel secteur, ou des expertises?

M. Manicom : Aux grandes foires internationales qui ont lieu depuis longtemps à Paris et à Bruxelles, il y a beaucoup plus de gens qui voudraient participer, mais qui ne peuvent pas être accueillis. On fait un tri des expressions d'intérêt pour sélectionner 3 000 ou 4 000 personnes qui ont des compétences professionnelles et une expérience recherchées par les groupes des provinces et les employeurs qui visitent les foires. Oui, c'est assez ouvert, mais pour permettre une vraie conversation entre les employeurs et les provinces et les territoires qui sont présents, il y a certaines limites physiques qu'impose la salle, et on invite à peu près un tiers des gens qui expriment un intérêt chaque année, en fonction du capital humain.

La sénatrice Moncion : Pour moi, c'est nouveau, je ne savais pas que le gouvernement fédéral avait des programmes ciblés. Je trouve cela intéressant, parce que vous avez parlé des ententes avec certains employeurs. J'imagine que ces employeurs

with them to find the people and bring them here under the francophone immigration targets.

Mr. Manicom: Yes. For example, last year, seven provinces and territories, and 128 employers posted job offers for the events in Paris and Brussels. The Paris office organized 35 web conferences to add to the conversation more broadly and to provide potential candidates with information on various topics. The topics included temporary and permanent immigration programs, the Canadian labour market, education, the francophone community, and newcomer services. We combine networked information with specific matching of employers to the people who are at the events in person.

Senator Moncion: Now those people can become permanent immigrants. How do we go about recognizing the qualifications of the people coming from those countries? How do you make that happen?

Mr. Manicom: Recognizing professional qualifications and skills is an extremely complicated matter in the Canadian federation, as you know. It is in provincial jurisdiction. At federal level, the matter rests with the Department of Employment and Social Development. Ms. Prince has been an expert in the area for a long time and may have things to add.

Ms. Prince: It is an excellent question. Some years ago, the department implemented a way of recognizing qualifications earned outside Canada. We now have two professions and nine generic organizations that handle the recognition of qualifications in the immigration application. What does that mean for us and for the candidate? It gives us a Canadian equivalent for the immigration and also recognition for the qualifications with a view to obtaining a licence. Second, it lets us verify whether or not the document is genuine. Previously, our officers around the world had to make a decision on all those issues in five minutes, and it was very difficult for them. Now, we have agreements with expert organizations that do the work for us; the candidate includes a report from an expert agency in the application form. That helps a lot, but, as Mr. Manicom said, even today. We still have to work closely with the regulatory bodies and with our colleagues from ESDC.

Senator Moncion: When the people arrive here, how do you integrate them so that they count in your statistics?

déterminent un besoin et que vous travaillez avec eux pour aller chercher ces gens et les ramener ici afin de les intégrer dans le cadre des cibles d'immigration francophone.

M. Manicom : Oui. Par exemple, l'année dernière, il y avait 7 provinces et territoires, et 128 employeurs qui ont affiché des offres d'emploi dans le cadre de l'événement tenu à Paris et à Bruxelles. Le bureau à Paris a organisé 35 conférences web pour répondre plus largement à cette conversation et présenter aux candidats potentiels de l'information sur divers sujets, comme les programmes des immigrants temporaires et permanents, le marché du travail canadien, l'éducation, la collectivité francophone et les services aux nouveaux arrivants. C'est une combinaison des réseaux d'information et du jumelage spécifique des employeurs et des personnes présentes physiquement à l'événement.

La sénatrice Moncion : Maintenant, ces personnes peuvent devenir des immigrants permanents. En ce qui concerne la reconnaissance des acquis, comment cela fonctionne-t-il avec ces gens qui proviennent de ces pays? Comment faites-vous cet arrimage?

M. Manicom : La reconnaissance des diplômes professionnels et des compétences professionnelles, comme vous le savez, est un sujet extrêmement compliqué au sein de la fédération canadienne. C'est une compétence provinciale, et le dossier est pris en charge à l'échelle fédérale par le ministère de l'Emploi et du Développement social. Mme Prince est depuis longtemps experte du domaine et aurait certaines choses à ajouter.

Mme Prince : C'est une excellente question. Il y a quelques années, au ministère, nous avons mis en place un élément pour la reconnaissance des titres acquis à l'extérieur du Canada. Maintenant, nous avons deux professions ainsi que neuf organismes génériques qui font la reconnaissance des titres dans le cadre de la demande de l'immigrant. Qu'est-ce que cela veut dire pour nous et pour le candidat? Cela nous donne une équivalence dans le contexte canadien pour l'immigration et aussi pour la reconnaissance des titres visant l'obtention d'une licence. Deuxièmement, cela nous permet de vérifier si le document est légitime ou non. Auparavant, nos agents situés partout dans le monde avaient le mandat de prendre une décision sur toutes ces questions en cinq minutes, et c'était très difficile pour eux. Maintenant, nous avons des ententes avec des organismes experts qui font le travail pour nous, et le candidat inclut dans le formulaire de demande une description faite par une agence d'experts. Cela aide beaucoup, mais comme M. Manicom l'a dit, il faut travailler étroitement, même aujourd'hui, avec les organismes de réglementation et nos collègues d'EDSC.

La sénatrice Moncion : Lorsque ces gens arrivent ici, comment les intégrez-vous afin de les compter dans vos statistiques?

Mr. Corbeil: Statistics Canada has various statistics tools, of course. The census is one; every five years, it allows us to gather information on the immigrants in the country, because we know that there is a lot of mobility. There is also the database of immigrants to Canada. That is extremely useful because it means that we have information on all the immigrants who have come to Canada since 1980. These are the files on permanent residents that Statistics Canada receives from Immigration, Refugees and Citizenship Canada and that are matched with tax returns. That allows us, on an annual basis, to follow all immigrants filing a federal government tax return, to know where they live and work, what their income is, and how they move between provinces. This is an extremely rich source of information in following those immigrants.

Senator Moncion: You have it on an annual basis. If they are still there after five years, you can see it in the general census.

Mr. Corbeil: Yes, but there is also the cross-referencing of files between the census and the immigration database. In that way, we can see the characteristics of the immigrants from the moment they arrive to five years later, and whether they are still in the census 10 or 15 years after they arrive. That gives us a more longitudinal view of their integration and their inclusion in the labour market.

The Chair: I have some questions for Mr. Manicom and for Ms. Prince. You talked about a francophone immigration strategy. Is the department also involved in helping English-speaking communities in Quebec with an immigration strategy? Is that a consideration for the department or not?

Mr. Manicom: The department has contacts with the minority anglophone communities in Quebec for the purposes of researching and analyzing their situation. The federal government's immigration tools in Quebec are relatively limited, in a sense. The integration and settlement programs are provided by the Government of Quebec through a grant from the federal government. The integration service is not a responsibility of the federal government. The selection of economic immigrants is done by the province of Quebec. The federal government plays a more direct role with the family class and with refugees, but, in that case, the people are selected by their sponsors, their spouses or their children. No aspect of our federal immigration strategy is specifically directed to the minority anglophone communities in Quebec, except in terms of information exchange, best practices, research, and so on.

M. Corbeil : Bien entendu, il y a différents outils statistiques qui existent à Statistique Canada. Le recensement en est un et nous permet d'obtenir, tous les cinq ans, de l'information sur les immigrants qui sont présents au pays, car on sait qu'il y a beaucoup de mobilité. Il y a aussi la base de données sur les immigrants au Canada qui est extrêmement utile, parce qu'elle permet d'avoir des informations sur tous les immigrants qui sont arrivés au Canada depuis 1980. Ce sont les fichiers des résidents permanents que Statistique Canada obtient d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et auxquels sont jumelées les déclarations de revenus. Cela nous permet de suivre annuellement tous les immigrants qui font une déclaration de revenus au gouvernement fédéral, de savoir où ils habitent et où ils travaillent, quel est leur revenu et quelle est la mobilité entre les provinces. C'est une source d'information extrêmement riche pour suivre ces immigrants.

La sénatrice Moncion : Vous l'avez sur une base annuelle. S'ils sont encore là au bout de cinq ans, on en tient compte dans le recensement général.

M. Corbeil : Oui, mais il y a aussi des couplages de fichiers qui sont effectués entre le recensement et la base de données sur les immigrants. Ainsi, on peut voir les caractéristiques des immigrants au moment de leur arrivée et 5 ans plus tard, et s'ils sont encore dans le recensement 10 ou 15 ans après leur arrivée. Cela nous permet d'avoir une approche plus longitudinale sur leur intégration et leur insertion au marché du travail.

Le président : J'ai quelques questions à poser à M. Manicom et à Mme Prince. Vous avez parlé d'une stratégie en matière d'immigration francophone. Est-ce que le ministère compte aussi aider les communautés d'expression anglaise au Québec en termes de stratégie d'immigration? Est-ce une considération pour le ministère ou non?

M. Manicom : Le ministère a des contacts avec les communautés minoritaires anglophones au Québec à des fins de recherche et d'analyse de leur situation. Les outils du gouvernement fédéral sur l'immigration au Québec sont relativement limités, dans un certain sens. Les programmes d'intégration et d'établissement sont fournis par le gouvernement du Québec à l'aide d'une subvention de la part du gouvernement fédéral. Le service d'intégration n'est pas la responsabilité du gouvernement fédéral. La sélection des immigrants économiques relève de la province de Québec. Le gouvernement fédéral joue un rôle plus direct avec la classe des familles et des réfugiés, mais dans ces cas, les gens sont sélectionnés par leurs garants, leur conjoint ou leurs enfants. Il n'y a pas d'élément de notre stratégie d'immigration fédérale qui soit directement liée aux communautés minoritaires anglophones au Québec, sauf pour ce qui est de l'échange d'information, des meilleures pratiques, des recherches, et cetera.

The Chair: Thank you for that clarification. Let me ask a broader question. Immigration is an issue that constantly comes up when we are talking about minority communities and about the general population decline in Canada and the economic and social issues, and so on. A number of witnesses have told us that the act should refer to immigration and the role it plays in encouraging the specific development of linguistic environments, for example. You are not a lawmaker, but do you believe that it would make a difference if immigration was incorporated very clearly into the Official Languages Act, as a fundamental component to support the development of official language minority communities?

Mr. Manicom: You are probably right to assume that, given my experience and my career, I am completely in favour of all tools that can help in strengthening the language situation in Quebec. We have worked for 20 years without a great deal of success in achieving our targets of maintaining and increasing the number of French-speakers outside Quebec, using immigration as a tool.

There are a lot of other tools, of course. For the first time in a long while, we are optimistic. The figures are starting to move, with the combination of federal strategies, especially the change in the points system for the express entry program. This is really starting to make a difference in the statistics. If we can link that with more effective integration and retention programs and with provincial partnerships, there really is hope that we can achieve those targets.

As I mentioned at the outset, we are very lucky in Canada. Some believe that French will be one of the world's most widely spoken languages in 50 years. Twenty years ago, the thinking was that it would be Spanish or Chinese. Demographic data are changing very quickly and it is possible that English and French will be the two recognized global languages. We are very optimistic. We are heading in the right direction, but it will only work as an integrated project on a national scale. The federal government does not have all the necessary tools in the Department of Immigration, Refugees and Citizenship. In my opinion, establishing clearer roles, responsibilities and definitions would be in everyone's interest. I don't know if that answers your question.

The Chair: Yes, it answers my question. The success of immigration in Canada does not depend on the immigration department alone. We get the impression that everyone is working to further immigration and that results are difficult to obtain. As a summary, in a few words, how do you work with other departments when it is required? How is that work done? You talked about the roundtable for the ministers responsible for

Le président : Merci de cette précision. Je vais poser une question plus large. L'immigration est un enjeu qui revient constamment quand on parle des communautés en situation minoritaire et quand on parle généralement au Canada du déclin démographique et des enjeux économiques et sociaux, et cetera. Plusieurs témoins nous ont dit que les références à l'immigration et au rôle qu'elle joue, par exemple, pour favoriser le développement spécifique des milieux linguistiques, devraient être incluses dans la loi. Vous n'êtes pas législateur, mais croyez-vous que cela ferait une différence si la question de l'immigration était intégrée dans la Loi sur les langues officielles de façon très claire, comme un élément fondamental pour soutenir le développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire?

M. Manicom : Vous pouvez peut-être présumer que, en fonction de mon expérience et ma carrière, je serais complètement en faveur de tous les outils qui peuvent aider le renforcement du fait linguistique pour le Québec. On a travaillé pendant 20 ans sans obtenir énormément de succès pour atteindre nos cibles visant à maintenir ou à augmenter la proportion de la population d'expression française hors Québec avec l'outil de l'immigration.

Évidemment, il y a beaucoup d'autres outils. On est optimiste pour la première fois depuis longtemps. Les chiffres commencent à bouger avec la combinaison des stratégies fédérales, surtout le changement du système de pointage dans le système d'Entrée express, qui commence vraiment à faire une différence du point de vue des statistiques. Si on peut jumeler cela avec des programmes d'intégration et de rétention plus efficaces et avec des partenariats provinciaux, on peut vraiment avoir l'espoir d'atteindre ces cibles.

Comme je l'ai mentionné au début, on est très chanceux au Canada. Certains pensent que le français sera l'une des langues parmi les plus importantes à l'échelle mondiale d'ici 50 ans. Il y a 20 ans, on pensait que ce serait l'espagnol ou le chinois. Les données démographiques changent très rapidement, et il est possible que l'anglais et le français soient les deux langues reconnues mondialement. On est très optimiste. On a un bon élan, mais cette initiative fonctionnera seulement à titre de projet intégré à l'échelle nationale. Le gouvernement fédéral ne dispose pas de tous les outils nécessaires au sein du ministère de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté. À mon avis, établir les rôles, les responsabilités et des définitions plus claires serait avantageux pour tout le monde. Je ne sais pas si j'ai bien répondu à votre question.

Le président : Oui, cela répond à ma question. La réussite de la question de l'immigration au Canada ne dépend pas strictement du ministère de l'Immigration. On a l'impression que tout le monde travaille en faveur de l'immigration et que les résultats sont difficiles à obtenir. De façon succincte ou sommaire, comment travaillez-vous avec les autres ministères, le cas échéant? Comment se fait ce travail? Vous avez parlé de la

the Francophonie. But if you had a magic wand that would increase the success rate for immigration, in the light of your knowledge and skill working inside the government apparatus, which three actions would you prioritize?

Mr. Manicom: That is a very big question. I will ask Ms. Prince to add her comments. A partnership involving all sectors of society must absolutely include a complete and specific network with several dozen communities, with employers and with the support of their provincial governments. If I had a magic wand, I would add a program entirely focussed on our objectives in all provinces, in many large cities across the country, and in various sectors of employment. Integrating those components is extremely important. In the modern world, you do not retain people with 160 acres of land. They need a job and a welcoming community where the entire family wants to stay. As soon as a job offer comes from Toronto, a newcomer says that he feels at home, that he is happy at school and in his community. In my opinion, programs designed to create welcoming communities and aggressive promotion and recruitment programs must go together with integrated efforts in cities with employers and provinces. That is the big dream. We can see that progress is being made. Perhaps the historical trend will see a change in the decrease of French-speaking Canadians outside Quebec.

The Chair: Thank you for that answer.

Ms. Prince: I would just like to add that, if I had a magic wand, here are my three priorities. The first we may have already accomplished thanks to the federal-provincial-territorial action plan with the department of the Francophonie and the department of immigration. That is very important. It is historic for Canada. We are very hopeful about its success.

Second, I believe that the definitions are not solid enough. In some cases, they do not exist in the current act, especially in Part VII. What is meant, for example, by “enhancing the vitality of the English and French linguistic minority communities” and “fostering the full recognition and use of both English and French in Canadian society”? This is a very important factor.

Third, there is the Portuguese model. Portugal has a ministry of immigration to which all other ministries responsible for other issues in the country report directly if they have to deal with anything that affects immigration. A magic wand might establish that model for the department of immigration in Canada.

table des ministres de la Francophonie, mais si vous aviez une baguette magique pour faciliter le taux de succès de l'immigration, à la lumière de vos connaissances et des compétences à l'intérieur de l'appareil gouvernemental, quelles seraient les trois actions prioritaires?

M. Manicom : C'est une très grande question. Je demanderai à Mme Prince d'ajouter des commentaires. Un partenariat entre tous les secteurs de la société doit absolument inclure un réseau complet et spécifique avec quelques douzaines de communautés, le secteur employeur et le soutien de leur gouvernement provincial. Avec une baguette magique, j'ajouterais un programme consacré à nos objectifs dans toutes les provinces et dans beaucoup de grandes villes à travers le pays et dans de nombreux secteurs d'employeurs. L'intégration de ces facteurs est extrêmement importante. Dans le monde moderne, l'outil de rétention n'est pas 160 hectares de terrain. C'est un emploi, une communauté accueillante où toute la famille veut rester. Au moment où une offre d'emploi arrive de Toronto, le nouvel arrivant se dit qu'il se sent chez lui, qu'il est heureux à l'école et dans sa communauté. Les programmes visant à créer des communautés accueillantes, à mon avis, à l'aide d'un programme de promotion et de recrutement agressif, de concert avec l'intégration des efforts déployés dans les villes avec les employeurs et les provinces doivent aller de pair. Ça, c'est le grand rêve. On constate que des progrès se réalisent. Peut-être que la tendance historique verra un changement de la diminution du pourcentage des Canadiens d'expression française hors Québec.

Le président : Merci de cette réponse.

Mme Prince : Je voudrais simplement ajouter que, si j'avais une baguette magique, les trois choses prioritaires seraient les suivantes : la première, on l'a peut-être déjà accomplie grâce au plan d'action fédéral-provincial-territorial avec le ministère de la Francophonie et le ministère de l'Immigration. C'est très important. C'est historique pour le Canada. Nous avons beaucoup d'espoir quant aux réussites à cet égard.

Deuxièmement, je crois que les définitions ne sont pas assez solides et, dans certains cas, elles n'existent pas dans la loi actuelle, surtout en ce qui concerne la partie VII, à savoir ce qu'on veut dire par l'« épanouissement des minorités francophones et anglophones » et par « appuyer leur développement, ainsi qu'à promouvoir la pleine connaissance et l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne ». Cet aspect est très important.

Le troisième élément est le modèle que le Portugal a mis en place. Le Portugal a un ministre de l'Immigration auquel tous les autres ministères qui s'occupent des autres enjeux au pays se rapportent directement s'ils sont saisis d'une question qui touche l'immigration. La baguette magique pour le ministre de l'Immigration du Canada se traduit peut-être par un tel modèle.

The Chair: Thank you for those suggestions and clarifications. They give us a better understanding of the issues and of the way in which immigration can be included in the Official Languages Act. This is an idea that we have frequently heard from witnesses.

Senator Gagné: We could put the same question to the officials from Statistics Canada. Should we include in the Official Languages Act the important role that Statistics Canada plays in the support provided to official language minority communities?

Mr. Corbeil: That is an excellent point. Of course, Statistics Canada's role is to illuminate the public debate on these realities. We have shown on a number of occasions that immigration is the main engine of population growth. Currently, it is also the main engine that is resulting in a language imbalance in Canada's demographics, precisely because of the immigrants' marked tendency to use English outside Quebec.

However, I would say that Statistics Canada plays, or can play, a key role inasmuch as there are things that the act can do, but there are also a lot of things that the act, any act, cannot do. There are basic sociological, political and sociopsychological realities that are absolutely fundamental and that can encourage the integration of immigrants. In Quebec, for example, English-speaking immigrants actually make up one third of the English-speaking population. Those immigrants face many challenges in integrating into the workforce, because of the possible discrimination they experience, as all immigrants do, in fact. Of course, the data and the statistics we have at our disposal shed light on the forces that are working for or against their integration, and allow us to better understand them. I really do believe that Statistics Canada has tools that can support our federal and provincial partners in developing policies and programs, by making it possible for them to better understand the issues.

Let me give you another example, that of New Brunswick. We know that francophones in New Brunswick represent one-third of the province's population. However, in the last census in 2016, only 12 per cent of immigrants had French as their first official language. That is a major challenge. No magic wand will solve those issues. We know, for example, that northern New Brunswick is also experiencing an exodus to the more dynamic socio-economic regions in the south, and immigrants do not tend to settle in the north where the economy is less dynamic. Those populations are aging, and it is important to better understand the phenomena that may hinder or promote community development. Of course, Statistics Canada is, first and foremost, an agency that can inform public debate on the issue.

Le président : Merci pour ces suggestions et ces précisions qui permettent de mieux comprendre les enjeux et la façon dont l'immigration peut s'inscrire directement dans une modernisation de la Loi sur les langues officielles. Il s'agit d'une idée qu'on a entendue fréquemment de la part des témoins.

La sénatrice Gagné : La même question pourrait être posée aux représentants de Statistique Canada, à savoir si, dans le cadre de la Loi sur les langues officielles, on devrait inscrire le rôle important que Statistique Canada joue dans le soutien apporté aux communautés linguistiques en situation minoritaire.

M. Corbeil : C'est un excellent point. Bien sûr, le rôle de Statistique Canada est d'éclairer le débat public sur ces réalités. Nous avons démontré à de multiples reprises que l'immigration était le principal moteur de croissance de la population et, au moment où on se parle, c'est encore le principal moteur qui fait en sorte qu'un déséquilibre démolinguistique se crée au Canada, justement en raison de la forte tendance des immigrants à adopter l'anglais à l'extérieur du Québec.

Cependant, je dirais que Statistique Canada joue ou peut jouer un rôle clé dans la mesure où il y a des choses que la loi peut faire, mais il y a beaucoup de choses que la loi ou qu'une loi ne peut pas faire. Il y a des réalités sociologiques, politiques, sociopsychologiques qui sont absolument fondamentales et qui peuvent favoriser l'intégration des immigrants. Par exemple, au Québec, les immigrants de langue anglaise représentent en fait le tiers de la population de langue anglaise. Or, ces immigrants font face à de multiples défis en termes d'intégration au marché du travail, en fonction de la discrimination possible qu'ils vivent, comme l'ensemble des immigrants d'ailleurs. Bien entendu, les données et les statistiques dont on dispose permettent d'éclairer et de mieux comprendre les forces qui agissent ou qui nuisent à leur intégration. Je crois que, effectivement, Statistique Canada a des outils qui permettent d'appuyer le développement de programmes et de politiques pour ses partenaires fédéraux et provinciaux afin qu'ils arrivent à mieux comprendre les enjeux.

Je vous donne un autre exemple, celui du Nouveau-Brunswick. Nous savons que les francophones du Nouveau-Brunswick représentent le tiers de la population de la province. Or, lors du dernier recensement de 2016, seulement 12 p. 100 des immigrants ont le français comme première langue officielle. C'est un défi important. Il n'y a pas de baguette magique qui permettrait de régler ces enjeux. Nous savons, par exemple, que le Nord du Nouveau-Brunswick vit aussi un exode vers les régions plus dynamique socioéconomiquement parlant, soit vers le sud, et les immigrants n'ont pas tendance à aller s'établir dans le nord où l'économie est moins dynamique. Il y a un vieillissement de ces populations, et il faut mieux comprendre les phénomènes qui peuvent entraver ou encourager le développement des communautés. Bien entendu, Statistique Canada est, au premier chef, une agence qui peut éclairer le débat public à cet égard.

Senator Gagné: Thank you.

The Chair: My question is for the official from Statistics Canada. Perhaps you have already answered this. Do you plan to add a question to the 2021 census to identify rights holders? Do you plan to add a question to the long form or the short form?

Mr. Corbeil: It's a long discussion. In fact, Ms. Badets mentioned that Statistics Canada is committed to taking this request seriously, but as you know, determining the content of the census is extremely complex. Statistics Canada received about 3,000 different requests to add questions to the census, whether it was indigenous peoples, transgender people, measuring rights holders, and so on. What we know about the content right now is that two questions in Quebec and three questions outside Quebec will now be part of the census test to be conducted in May. Clearly, a comprehensive analysis must be conducted to assess whether the results are there, whether the data are of high quality, whether the response rates are satisfactory, whether there is no negative impact on the other questions or modules. So before making any decisions or recommendations to cabinet, Statistics Canada must conduct all those analyses.

It is too early at this time to decide whether or not there will be a question, either in the long form or the short form. Right now, in the census test, questions on rights holders represent, in addition to the current language questions, almost 60 per cent of the questions asked in the short form questionnaire. We therefore need to assess the potential impact of such a situation on all respondents across the country.

The Chair: Would it be realistic to require that it be enshrined in the legislation? Witnesses have suggested it.

Mr. Corbeil: Are you talking about the Official Languages Act?

The Chair: Yes.

Senator Gagné: The way they are counted.

The Chair: Yes, the way they are counted.

Mr. Corbeil: We must also take into account the provisions of section 23 of the Canadian Charter of Rights and Freedoms and the Constitution, although they are not part of the Official Languages Act. However, from another angle, counting the rights holders can certainly promote the development and vitality of communities by providing more up-to-date information. This remains to be seen, because the question is always whether the

La sénatrice Gagné : Merci.

Le président : Ma question s'adresse au représentant de Statistique Canada. Peut-être y avez-vous déjà répondu. Prévoyez-vous ajouter une question dans le recensement de 2021 permettant d'identifier les ayants droit? Est-ce que vous prévoyez ajouter une question au formulaire long ou au formulaire court?

M. Corbeil : C'est une longue discussion. En fait, Mme Badets a mentionné que Statistique Canada s'est engagé à prendre cette demande au sérieux, mais comme vous le savez, la détermination du contenu du recensement est quelque chose qui est extrêmement complexe. Statistique Canada a reçu environ 3 000 demandes différentes visant à ajouter des questions au recensement, qu'il s'agisse des peuples autochtones, des personnes transgenres, de mesurer les ayants droit, et ainsi de suite. Ce que l'on sait du contenu en ce moment, c'est que parmi ces questions, il y aura deux questions au Québec et trois questions à l'extérieur du Québec qui feront maintenant partie du test du recensement qui sera mené au mois de mai. Évidemment, toute l'analyse doit être faite pour évaluer si les résultats sont probants, si les données sont de qualité, si les taux de réponse sont satisfaisants, s'il n'y a pas de conséquences négatives sur les autres questions ou les autres modules. Donc, avant de prendre des décisions ou de faire quelque recommandation que ce soit au Cabinet, Statistique Canada doit faire toutes ces analyses.

Il est trop tôt en ce moment pour se prononcer quant à savoir s'il y aura ou non une question, qu'il s'agisse du questionnaire détaillé ou du questionnaire abrégé. En ce moment, dans le test du recensement, les questions sur les ayants droit représentent, en plus des questions de langue actuelles, près de 60 p. 100 des questions posées dans le questionnaire abrégé. Il faut donc évaluer les répercussions possibles d'une telle situation sur l'ensemble des répondants à travers le pays.

Le président : Est-ce qu'il serait réaliste d'exiger que ce soit inscrit dans la loi? Des témoins l'ont suggéré.

M. Corbeil : Vous parlez de la Loi sur les langues officielles?

Le président : Oui.

La sénatrice Gagné : Sur le dénombrement.

Le président : Sur le dénombrement, oui.

M. Corbeil : Il faut tenir compte aussi des dispositions de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés et de la Constitution, bien qu'elles ne fassent pas partie de la Loi sur les langues officielles. Cependant, vu d'un autre côté, le dénombrement des ayants droit peut certainement favoriser, en ayant une information plus actuelle, le développement et l'épanouissement des communautés. Cela reste à voir, parce que

census is the best tool. We know that Statistics Canada collects data annually from provincial and territorial administrative records on current enrolment in minority schools. Are there not other solutions that would allow us to work with the provinces so that, in a long-term perspective, it would be possible to gather information on the subject? Saying that one aspect of the legislation specifies that the question must be in the census is one thing, but in an act, we could say that there is a need to count that population on a regular basis, and the way to achieve that objective may vary depending on the needs and on the agencies and institutions involved in that work.

The Chair: On that note, gentlemen, ladies, thank you very much for your presentations and for this very informative discussion.

For the fifth part of our study on modernizing the Official Languages Act, which deals with federal institutions, we are pleased to welcome two representatives from the Canada Infrastructure Bank: Pierre Lavallée, President and Chief Executive Officer; and Frédéric Duguay, General Counsel and Corporate Secretary.

Pierre Lavallée, President and CEO, Canada Infrastructure Bank: Good evening. I am pleased to join you this evening in Ottawa, a city I know well from growing up here, pursuing my post-secondary education at the undergraduate and graduate levels, and beginning my career, first as a parliamentary intern and then as a trade commissioner at what was then the Department of Foreign Affairs and International Trade.

I would like to begin by pointing out that we are meeting today on the unceded territory of the Algonquin people. I would like to introduce my colleague Frédéric Duguay, who, in addition to his duties as General Counsel and Corporate Secretary, is the Official Languages Champion at the Canada Infrastructure Bank (CIB).

We would like to thank you for the opportunity to talk about how the Canada Infrastructure Bank fulfills its mandate and to share with you the measures taken to strengthen our capacity to ensure the promotion of and respect for official languages in the bank's activities.

I would like to mention that, for me, it is essential to ensure that the promotion of and respect for both official languages are high priorities and an integral part of CIB's activities and organizational culture.

I am well aware that linguistic duality is an invaluable asset to Canada and that we must not take it for granted. This becomes apparent when we live in a minority setting, like some of you I

la question est toujours de savoir si c'est le recensement qui est le meilleur outil, par exemple. On sait que Statistique Canada recueille chaque année des données au moyen des fichiers administratifs des provinces et des territoires sur les inscriptions actuelles dans les écoles de la minorité. N'y a-t-il pas d'autres solutions qui permettraient de travailler avec les provinces de sorte que, dans une vision à long terme, il serait possible de recueillir de l'information sur le sujet? De là à dire qu'un élément de la loi précise que la question doit être dans le recensement, c'est une chose, mais dans une loi, nous pourrions indiquer qu'il y a un besoin de dénombrer cette population de façon régulière, et la façon d'atteindre cet objectif peut varier selon les besoins et selon les agences et les institutions qui participent à ce travail.

Le président : Sur ce, messieurs, mesdames, merci beaucoup de vos présentations et de ces échanges fort instructifs.

Dans le cadre du cinquième volet de notre étude de la modernisation de la Loi sur les langues officielles qui porte sur les institutions fédérales, nous avons le plaisir d'accueillir deux représentants de la Banque de l'infrastructure du Canada : Pierre Lavallée, président-directeur général, et Frédéric Duguay, avocat général et secrétaire de la Société.

Pierre Lavallée, président-directeur général, Banque de l'infrastructure du Canada : Bonsoir. Je suis heureux d'être parmi vous ce soir à Ottawa, une ville que je connais bien pour y avoir grandi, poursuivi mes études postsecondaires aux premier et deuxième cycles, et amorcé ma carrière, premièrement comme stagiaire parlementaire et ensuite comme délégué commercial à ce qui était, à l'époque, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.

Je souhaite commencer par souligner que nous nous réunissons aujourd'hui sur le territoire non cédé des Algonquins. Je vous présente mon collègue, Frédéric Duguay, qui, en plus de ses fonctions d'avocat général et de secrétaire de la Société, assume le rôle de champion des langues officielles au sein de la Banque de l'infrastructure du Canada (BIC).

Nous tenons à vous remercier de l'occasion qui nous est offerte aujourd'hui de présenter la façon dont la Banque de l'infrastructure du Canada s'acquitte de son mandat et de vous faire part des mesures prises pour renforcer nos capacités afin de garantir la promotion et le respect des langues officielles au sein des activités de la banque.

Je tiens à vous mentionner qu'il est primordial de m'assurer que la promotion et le respect des deux langues officielles sont de grandes priorités et font partie intégrante des activités et de la culture organisationnelle de la BIC.

Je sais pertinemment bien que la dualité linguistique est pour le Canada un atout inestimable et que nous ne devons pas la tenir pour acquise. On s'en rend compte lorsqu'on vit, comme certains

have just met and as I did for two years in British Columbia and as I have been doing for more than 25 years in Toronto. My experience in British Columbia is what inspired me to pursue my university studies in French at the University of Ottawa.

As President and Chief Executive Officer, I bring to the bank more than 30 years of experience in the federal government and in the business and investment community. CIB's mandate is to invest \$35 billion over the next decade in new infrastructure projects that generate revenue, attract private capital and serve the public interest. Our mandate is both ambitious and achievable. We take the utmost care to assemble an experienced team of investment and infrastructure professionals to ensure that we achieve our objectives.

Our commitment to both official languages is reflected, among other things, in the people we have appointed to the executive team. Among our six most senior employees at the bank, we have three francophones, including our head of project development, our general counsel and myself.

I must admit that, in the first few months of the bank's short existence, we faced some challenges in meeting all our obligations under the Official Languages Act. We have put in place a clear action plan, including the appointment of our general counsel as Official Languages Champion. My personal commitment is clear and serious. I have unequivocally communicated this to our minister in charge, the Honourable François-Philippe Champagne, Minister of Infrastructure and Communities, and to our board of directors.

The measures taken by the CIB include strengthening our ability to communicate and offer our services to members of the public in the official language of their choice. Our Official Languages Champion is currently developing an action plan and a policy on official languages, which seeks to articulate and communicate the values, administrative roles and processes related to official languages within the CIB. Our Head of Public Affairs and Communications is building his team right now, and bilingualism will be the order of the day for communications and external relations positions.

As we make the necessary efforts to achieve our objectives, we are building our team. The CIB continues to recruit a diverse and bilingual workforce. As a new Crown corporation being structured and implemented, we take our obligation to operate and communicate in both official languages very seriously. Measures taken to that effect include implementing bilingual services, in person or by telephone, and holding a public meeting in English and French last November.

d'entre vous que je viens de rencontrer, en milieu minoritaire, comme je l'ai fait pendant deux ans en Colombie-Britannique et comme je le fais depuis plus de 25 ans à Toronto. C'est d'ailleurs cette expérience en Colombie-Britannique qui m'a incité à poursuivre mes études universitaires en français à l'Université d'Ottawa.

À titre de président-directeur général, ce sont plus de 30 ans d'expérience au sein du gouvernement fédéral et dans le monde des affaires et des investissements que j'amène avec moi à la banque. La BIC a pour mandat d'investir 35 milliards de dollars, au cours de la prochaine décennie, dans de nouveaux projets d'infrastructure qui génèrent des revenus, qui attirent des capitaux privés et qui sont dans l'intérêt public. Notre mandat est à la fois ambitieux et réalisable. C'est avec le plus grand soin que nous réunissons une équipe expérimentée de professionnels de l'investissement et des infrastructures de façon à nous assurer d'atteindre nos objectifs.

Notre engagement à l'égard des deux langues officielles se reflète, entre autres, dans nos nominations au sein de l'équipe de direction. Parmi nos six employés qui ont le plus d'ancienneté à la banque, nous comptons trois francophones, y compris notre chef de l'élaboration de projets, notre avocat général et moi.

Je dois reconnaître que, au cours des premiers mois de la courte existence de la banque, nous avons fait face à certains défis pour respecter toutes nos obligations en vertu de la Loi sur les langues officielles. Nous avons mis en place un plan d'action clair, incluant la nomination de notre avocat général comme champion des langues officielles. Mon engagement personnel est clair et sérieux. Je l'ai d'ailleurs communiqué sans équivoque à notre ministre responsable, l'honorable François-Philippe Champagne, ministre de l'Infrastructure et des Collectivités, ainsi qu'à notre conseil d'administration.

Les mesures prises par la BIC comprennent le renforcement de nos capacités à communiquer et à offrir nos services aux membres du public dans la langue officielle de leur choix. Notre champion des langues officielles élabore présentement un plan d'action et une politique sur les langues officielles, qui vise à énoncer et à communiquer les valeurs, les rôles administratifs et les processus liés aux langues officielles au sein de la BIC. Notre chef des affaires publiques et des communications met sur pied son équipe en ce moment, et le bilinguisme sera de rigueur pour les postes de communications et de relations externes.

Tout en déployant les efforts nécessaires à l'atteinte de nos objectifs, nous bâtissons notre équipe et la BIC continue de recruter une main-d'œuvre diversifiée et bilingue. En tant que nouvelle société d'État qui se structure et se met en place, nous prenons très au sérieux notre obligation d'exercer nos activités et de communiquer dans les deux langues officielles. Les mesures prises à cet égard comprennent notamment la mise en place de services bilingues, en personne ou par téléphone, et la tenue,

The CIB has a bilingual website. It manages its social media activities in both official languages and continues to build its capacity for interaction with clients to provide services in both English and French.

The CIB collaborates with its government partners at all levels and with private and institutional investors. We are working with the federal government, provinces, territories, municipalities and indigenous communities to support the planning of their infrastructure project priorities and to understand their short and longer-term plans.

Our mandate also includes codifying and disseminating global best practices, creating an inventory of Canadian infrastructure projects and synthesizing information to support better evidence-based decision-making. We want to fill the gap that might prevent projects from being created or to structure ourselves in the best possible way to attract private capital to build more infrastructure across the country.

Our team is currently involved in about ten projects. The leadership of our interim Chief Investment Officer, Bruno Guilmette, has enabled us to finalize a first transaction, an investment of \$1.28 billion in the Réseau express métropolitain (REM). The REM will substantially improve urban transport services in Montreal. This is a good example of the significant contribution of private capital to a transformative project. It also clearly illustrates what the bank seeks to offer: tailor-made solutions for each of the projects under its mandate. This is how we will support REM's first steps. However, we expect that, within 15 years, it will be refinanced in private markets and will repay our loan.

Together, we want to create more infrastructure for Canadians, while creating the best infrastructure market in the world. We believe we can make CIB an example of innovation that other countries will seek to emulate. We intend to achieve these objectives by fulfilling our commitment to serve Canadians in the language of their choice, with an organization led largely by experienced leaders who possess skills in both official languages.

Thank you for inviting us here tonight. We will be happy to answer your questions.

en novembre dernier, d'une assemblée publique en français et en anglais.

La BIC offre un site web bilingue. Elle gère ses activités sur les médias sociaux dans les deux langues officielles et continue de renforcer ses capacités en matière d'interaction avec la clientèle de façon à offrir la prestation de ses services en français et en anglais.

La BIC collabore avec ses partenaires gouvernementaux à tous les niveaux et avec les investisseurs privés et institutionnels. Nous travaillons avec le gouvernement fédéral, les provinces, les territoires, les municipalités et les communautés autochtones pour appuyer la planification de leurs priorités en matière de projets d'infrastructure et pour bien comprendre leurs plans à court et à plus long terme.

Notre mandat consiste également à codifier et à assurer la diffusion des meilleures pratiques mondiales, à créer un inventaire des projets d'infrastructure canadiens et à faire la synthèse d'informations soutenant la prise de meilleures décisions fondées sur des données probantes. Ce que nous voulons, c'est combler le vide qui puisse empêcher un projet de voir le jour ou de se structurer le mieux possible de façon à attirer des capitaux privés pour construire plus d'infrastructures à travers le pays.

Notre équipe est engagée à l'heure actuelle dans une dizaine de projets. Le leadership de notre chef des investissements par intérim, M. Bruno Guilmette, nous a permis de conclure une première transaction, soit un investissement de 1,28 milliard de dollars dans le Réseau express métropolitain (REM). Le REM va permettre d'améliorer substantiellement les services de transport urbain à Montréal. C'est un bon exemple de l'apport important de capitaux privés dans un projet transformateur. C'est aussi une illustration éloquent de ce que la banque cherche à offrir, c'est-à-dire des solutions sur mesure pour chacun des projets qui correspond à son mandat. C'est ainsi que nous soutiendrons les premiers pas du REM. Toutefois, nous prévoyons que, d'ici 15 ans, celui-ci sera refinancé sur les marchés privés et remboursera notre prêt.

Ensemble, nous voulons créer plus d'infrastructures pour les Canadiennes et les Canadiens, tout en créant le meilleur marché d'infrastructures au monde. Nous croyons pouvoir faire de la BIC un exemple d'innovation que d'autres pays chercheront à imiter. Nous comptons atteindre ces objectifs en respectant notre engagement de servir les Canadiennes et les Canadiens dans la langue de leur choix, avec une organisation dirigée en grande partie par des dirigeants chevronnés qui possèdent des compétences dans les deux langues officielles.

Je vous remercie de nous avoir invités ce soir. Nous serons heureux de répondre à vos questions.

The Chair: Thank you, Mr. Lavallée. We will begin our discussion with the senators.

Senator Poirier: Good evening, and thank you for joining us. Since the government created the Canada Infrastructure Bank, you have had great difficulty meeting your official languages obligations. One of the shortcomings we found in this study was a lack of leadership. Has Minister Joly met with you to guide and support you when it comes to your official languages obligations? If so, how many times has she met you?

Mr. Lavallée: We have not met with Minister Joly on this issue. However, we did interact with the Office of the Commissioner of Official Languages and the people with whom we work at the Department of Infrastructure and Communities to take the necessary steps to meet our obligations.

Senator Poirier: What sort of guidance, if any, has the government given you to help you meet your official languages obligations?

Mr. Lavallée: Could you repeat the question?

Senator Poirier: What sort of guidance, if any, has the government given you to help you meet your official languages obligations?

Mr. Lavallée: In collaboration with officials from the Department of Infrastructure and Communities, we received advice on the various aspects of the obligations of each Crown corporation, including the Canada Infrastructure Bank. We used that advice to put in place the bank's current procedures and rules.

It is important to keep in mind that the bank is brand new. Some of the difficulties we had in meeting our obligations, which we do not deny, occurred when the bank had only a few employees, even before I arrived. Since our general counsel and I arrived, we have been able to put in place more specific and comprehensive policies and processes. Those measures have been implemented over the past few months.

Senator Poirier: If you have not met Minister Joly, then she's not the one who told you about your official languages obligations.

Mr. Lavallée: Correct, since we have not met with Minister Joly.

Le président : Merci, monsieur Lavallée. Nous allons commencer notre période d'échanges avec les sénateurs et sénatrices.

La sénatrice Poirier : Bonsoir, et merci d'être avec nous. Depuis que le gouvernement a mis sur pied la Banque de l'infrastructure du Canada, vous avez beaucoup de difficulté à respecter vos obligations en matière de langues officielles. Une des lacunes que nous avons constatées, dans le cadre de cette étude, c'est un manque de leadership. La ministre Joly vous a-t-elle rencontrés afin de vous guider et de vous épauler lorsqu'il est question de vos obligations en matière de langues officielles? Dans l'affirmative, à combien de reprises vous a-t-elle rencontrés?

M. Lavallée : Nous n'avons pas rencontré la ministre Joly à ce sujet. Nous avons, par contre, échangé avec Commissariat aux langues officielles et les gens avec qui nous travaillons au ministère de l'Infrastructure et des Collectivités pour mettre en place les actions nécessaires dans le but de remplir nos obligations.

La sénatrice Poirier : Quel genre d'encadrement, s'il y a lieu, le gouvernement vous a-t-il donné afin de vous aider à respecter vos obligations en matière de langues officielles?

M. Lavallée : Pourriez-vous répéter la question?

La sénatrice Poirier : Quel genre d'encadrement, s'il y a lieu, le gouvernement vous a-t-il donné afin de vous aider à respecter vos obligations en matière de langues officielles?

M. Lavallée : Nous avons, en collaboration avec les fonctionnaires du ministère de l'Infrastructure et des Collectivités, bénéficié de conseils sur les différents aspects des obligations qui incombent à chaque société d'État, y compris la Banque de l'infrastructure du Canada. C'est avec ces conseils qu'on a mis en place les procédures et les règles qui existent aujourd'hui à la banque.

Il faut se rappeler que la banque est toute nouvelle. Certaines des difficultés que nous avons eues à respecter nos obligations, que nous ne nions pas, ont eu lieu à l'époque où il n'y avait que quelques employés à la banque, et même avant mon arrivée. C'est depuis mon arrivée et celle de notre avocat général qu'on a pu mettre en place des politiques et des processus plus spécifiques et complets. Ces mesures ont été mises en place au cours des quelques derniers mois.

La sénatrice Poirier : Si vous n'avez pas rencontré la ministre Joly, ce n'est donc pas d'elle que vous avez appris vos obligations en matière de langues officielles.

M. Lavallée : Effectivement, puisque nous n'avons pas rencontré la ministre Joly.

Senator Moncion: Right now, what is the language of work in your organization, which is located in the heart of Toronto?

Mr. Lavallée: Having spent a few years at the Canada Pension Plan Investment Board before joining the Canada Infrastructure Bank, I can tell you that the current language of work in the investment industry, in Toronto, is English, of course. When we have the opportunity to work with francophone colleagues, we can work in French, which does not prevent us from working internally in both official languages—which is quite common. It would be a little strange for Frédéric and me to communicate with one another in English, or with Bruno Guilmette, with whom I collaborated for several months while he was our acting head of investments.

It is also important to remember that the bank is the Canada Infrastructure Bank and not the one in Toronto. We have provincial partners who prefer to work in French rather than in English, and it is our responsibility, at CIB, to be able to work with them in the language of their choice, which we were able to do in the REM case with Bruno Guilmette leading the effort and, of course, with the Caisse de dépôt et placement du Québec on the other side. You can understand that the language of work was predominantly, but not solely, French.

In our field, even if all the participants around the table are francophone, much of their investment experience has been in English, so sometimes people fall into English. It isn't necessarily our choice. Other times, there are expert advisers who are brought to the file by one of the other parties who work in English, so we need to adapt. The important thing is to be able to offer both choices so that our counterparty can use the language of his or her choice.

The Chair: The senator made it clear that your organization is in Toronto, and the Canada Infrastructure Bank has no obligation under Part V of the act to create a work environment conducive to the use of both official languages. So there are several witnesses who are asking to expand the list of designated regions for language of work in the act to increase or strengthen Part V of the act.

Do you see such a change as an opportunity to foster a work environment where both official languages have equal capacity to thrive within your organization, or do you see it as a challenge? In Part V of the act, there was this issue of expanding bilingual regions.

Mr. Lavallée: We are doing it today, not because we are forced to do so under the act, but because it is part of our morals. Similarly, when we meet as we did last week with an English-speaking, but bilingual, colleague, two-thirds of the time, we

La sénatrice Moncion : Quelle est la langue de travail au sein de votre organisme à l'heure actuelle, qui est située en plein cœur de Toronto?

M. Lavallée : Je puis vous dire que la langue courante de travail dans l'industrie des investissements, à Toronto, pour avoir passé quelques années au sein de l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada avant de me joindre à la Banque de l'infrastructure du Canada, c'est l'anglais, bien sûr. Quand on a l'occasion de travailler avec des collègues francophones, on peut travailler en français, ce qui ne nous empêche pas, à l'interne, de travailler dans les deux langues officielles — ce que nous faisons très couramment. Il serait un peu étrange pour Frédéric et moi de communiquer entre nous en anglais, ou avec Bruno Guilmette, avec qui j'ai collaboré pendant plusieurs mois alors qu'il était notre chef intérimaire des investissements.

Il est aussi important de se rappeler que la banque, c'est la Banque de l'infrastructure du Canada, et non celle de Toronto. Nous avons des partenaires provinciaux qui préfèrent travailler en français plutôt qu'en anglais, et il nous incombe, à la BIC, d'être capables de travailler avec eux dans la langue de leur choix, ce qu'on a pu faire dans le dossier du REM avec Bruno Guilmette à la tête de l'effort et, bien sûr, de l'autre côté, avec la Caisse de dépôt et placement du Québec. Vous pouvez comprendre que la langue de travail était le français, en prédominance, mais pas uniquement.

Dans notre domaine, même si tous les participants sont francophones autour de la table, une bonne partie de leur expérience d'investissement s'est déroulée en anglais et donc, parfois, les gens tombent dans l'anglais. Ce n'est pas nécessairement notre choix. D'autres fois, il y a des conseillers spécialisés qui sont amenés au dossier par l'une ou l'autre des parties qui, elles, travaillent en anglais, donc il faut s'ajuster. L'important, c'est de pouvoir offrir les deux choix, afin que notre contrepartie puisse choisir la langue de son choix.

Le président : Madame la sénatrice a bien dit que votre organisation est située à Toronto, et la Banque de l'infrastructure du Canada n'a pas d'obligation à respecter à l'égard de la partie V de la loi afin de créer un milieu de travail propice à l'utilisation des deux langues officielles. Alors, il y a plusieurs témoins qui demandent d'élargir la liste des régions désignées aux fins de la langue de travail dans la loi pour accroître ou renforcer la partie V de la loi.

Est-ce que vous verriez un tel changement comme l'occasion de favoriser un milieu de travail où les deux langues officielles ont d'égales capacités de s'épanouir au sein de votre organisme ou bien le voyez-vous comme un défi? Dans la partie V de la loi, il y avait cette question d'élargissement des régions bilingues.

M. Lavallée : Nous le faisons aujourd'hui, pas parce qu'on nous oblige à le faire de par la loi, mais parce que cela fait partie des mœurs. De la même façon, quand on se rencontre comme on l'a fait la semaine dernière avec un collègue anglophone, mais

work in French. So we do it because it works well rather than out of obligation.

Expanding the list would provide a better understanding of what this means in terms of the target population base for us as an employer. It isn't always easy to recruit francophones in Toronto, having done it now for 27 years, because before the Canada Pension Plan Investment Board, I was a strategy advisor with a pan-Canadian office, but with a need to work across the country. So I did the recruitment there, too, but it isn't easy. We must realize that it isn't easy to recruit 40 per cent, if not 50 per cent of the workforce that would be francophone or bilingual. It isn't just a matter of being bilingual, but you have to be bilingual enough to work in the language, which is another level. I admit that this could be a challenge for us. Perhaps I should ask you this: In the obligation that would be imposed on us, if Toronto were included in the list of Part V regions, would it be a question of determining the proportion of our employees in relation to the proportion of our activities?

Senator Gagné: What I understand is that employees have the right to work in the language of their choice. That's what is indicated in Part V of the Official Languages Act.

Mr. Lavallée: If it isn't a question of requiring that part of our workforce be bilingual, it is an employee-related issue, as is the case today. Right now, if anyone wants to work in French, they can. So in that regard, I don't see how that would impose a heavier burden on us than our current practice today.

Frédéric Duguay, General Counsel and Corporate Secretary, Canada Infrastructure Bank: Since the CIB is new, it's an opportunity for us, too, because we are in a growth mode and we are hiring new employees. As Mr. Lavallée said, when we are looking to fill positions where we need someone who can provide services in the public's language of choice, whether in communications or at the reception desk of our office, these are positions where we recruit in both languages. I would say that, as it is still early days at the CIB, we can see it as an opportunity. However, if we were a more mature organization with some hundred employees, and if the requirements of Part V were imposed on us, the situation would be different for us.

The Chair: I understand that this is easier for you to do because you are in development, or is it less feasible?

Mr. Duguay: We can see it as an opportunity.

bilingue, les deux tiers du temps, on fonctionne en français. Donc, on le fait parce que cela fonctionne bien plutôt que par obligation.

L'élargissement de la liste permettrait de mieux comprendre ce que cela implique en termes de bassin de population cible pour nous comme employeur. Ce n'est pas toujours facile de recruter des francophones à Toronto, pour l'avoir fait maintenant depuis 27 ans, car avant l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada, j'ai été conseiller en stratégie avec un bureau pancanadien, mais avec un besoin de travailler partout au pays. Donc, j'ai fait le recrutement là aussi, mais ce n'est pas facile. Il faut se rendre compte que ce n'est pas facile de recruter 40, voire 50 p. 100 des effectifs qui seraient francophones ou bilingues. Ce n'est pas juste une question d'être bilingue, mais il faut être assez bilingue pour travailler dans la langue, ce qui représente un autre niveau. J'avoue que cela pourrait nous présenter un défi. Peut-être que je devrais vous poser la question : dans l'obligation qui nous serait imposée, si Toronto faisait partie de la liste des régions de la partie V, s'agirait-il de déterminer la proportion de nos employés par rapport à la proportion de nos activités?

La sénatrice Gagné : Ce que je comprends, c'est que l'employé a le droit de travailler dans la langue de son choix. C'est ce qui est indiqué dans la partie V de la Loi sur les langues officielles.

M. Lavallée : Si ce n'est pas une question de prévoir qu'une partie de nos effectifs soit bilingue, c'est une question liée à l'employé, comme on le fait aujourd'hui. À l'heure actuelle, si quelqu'un veut travailler en français, il le peut. Donc, à cet égard, je ne vois pas comment cela nous imposerait un fardeau plus sévère que celui de notre pratique courante aujourd'hui.

Frédéric Duguay, avocat général et secrétaire de la Société, Banque de l'infrastructure du Canada : Puisque la BIC est nouvelle, c'est une occasion pour nous aussi, car on est en mode de croissance et on embauche de nouveaux employés. Comme M. Lavallée l'a dit, quand on cherche à pourvoir des postes où on a besoin de quelqu'un qui peut offrir les services dans la langue de choix du public, que ce soit dans le domaine des communications ou à la réception de notre bureau, ce sont des postes où on recrute dans les deux langues. Je dirais que, comme nous sommes encore au début de notre histoire, à la BIC, on peut l'envisager comme une occasion. Par contre, si nous étions une organisation plus mature avec un personnel d'une centaine d'employés, et si les exigences de la partie V nous étaient imposées, la situation serait différente pour nous.

Le président : Je comprends que c'est plus facile à réaliser pour vous, puisque vous êtes en développement, ou est-ce que c'est moins faisable?

M. Duguay : On peut l'envisager comme une occasion.

Senator Poirier: Could you tell me what percentage of your staff is bilingual?

Mr. Duguay: Since I took the position in November, our staff has doubled. I don't have statistics on our employees because we have issued offers of employment, and new staff will be joining us. I will have to get back to you on that.

Senator Poirier: Thank you for sending this information to our clerk.

Mr. Lavallée: It changes every week. Of the six senior managers, three are francophones, one person is bilingual, and the other two understand French but can't work in French. Today, four out of six people on the management team can work in French. That isn't the norm, and I don't want to establish it as the rule for all the bank's employees in the future. For the moment, that is the tempo we have set for ourselves, and it's not by chance that we've achieved it.

Senator Moncion: In your action plan and policies on bilingualism, based on the work done at the bank, you also mentioned service to Canadians, and therefore to the general public. However, you aren't a mainstream service that people use to make deposits and withdrawals; you really work with a very specific clientele. So you are at the beginning of the formulation of this famous policy, and it must be functional for you. I'd like to hear your thoughts on that.

Mr. Duguay: The official languages policy is a policy that governs the governance structure within the bank regarding the use of official languages. The policy we are going to implement demonstrates the structure with respect to the management team and leadership in official languages, and the responsibilities of the Official Languages Champion within the bank. CIB takes official languages into account in the development of its strategic and corporate plans for its employees. This aspect is taken into consideration in key positions within the bank. As you say, we are dealing with a very specialized field, but nothing prevents us from setting ourselves official languages objectives. So we have obligations under the services we provide.

In these key positions, we determine which ones require a level of bilingualism. We will encourage our employees to improve their second language skills. We will issue a request for proposals very soon to provide us with a second language development service within the bank. There is work that has been done in our internal processes to translate and revise texts before they are published online. This establishes our governance

La sénatrice Poirier : Pouvez-vous me dire quel pourcentage de votre personnel est bilingue?

M. Duguay : Depuis que je suis entré en fonction au mois de novembre, notre personnel a doublé. Je n'ai pas les statistiques sur notre personnel, car nous avons lancé des offres d'emploi et un nouveau personnel se joindra à nous. Il faudrait que je vous revienne là-dessus.

La sénatrice Poirier : Merci de transmettre cette information à notre greffier.

M. Lavallée : Ça change chaque semaine. Sur les six cadres supérieurs, il y a trois francophones, une personne qui est bilingue, et les deux autres comprennent le français, mais ne peuvent travailler en français. Aujourd'hui, c'est quatre personnes sur six de l'équipe de direction qui peuvent travailler en français. Ce n'est pas la norme, je ne veux pas l'établir comme étant la règle pour l'ensemble des effectifs de la banque à l'avenir. Pour l'instant, c'est le tempo qu'on se donne et ce n'est pas par hasard qu'on y est arrivé.

La sénatrice Moncion : Dans votre plan d'action et vos politiques sur le bilinguisme, en fonction du travail qui se fait à la banque, vous avez également mentionné le service aux Canadiens et Canadiennes, donc au grand public. Cependant, vous n'êtes pas un service grand public auquel les gens font appel pour faire des dépôts et des retraits; vous travaillez vraiment avec une clientèle très spécifique. Ainsi, vous êtes au début de la formulation de cette fameuse politique, et il faut qu'elle soit fonctionnelle pour vous. J'aimerais vous entendre à ce sujet.

M. Duguay : La politique sur les langues officielles, c'est une politique qui régit la structure de gouvernance à l'intérieur de la banque quant à l'usage des langues officielles. La politique qu'on va mettre en place démontre la structure par rapport à l'équipe de direction et au leadership en matière de langues officielles, et les responsabilités du champion des langues officielles au sein de la banque. La BIC tient compte des langues officielles dans l'élaboration de ses plans stratégiques et d'entreprise chez ses employés. Cet aspect est pris en considération dans les postes clés à l'intérieur de la banque. Comme vous le dites, on fait affaire dans un domaine qui est très spécialisé, mais rien ne nous empêche de nous fixer des objectifs en matière de langues officielles. Donc, on a des obligations en vertu des services qu'on offre.

Dans le cadre de ces postes clés, nous déterminons ceux qui nécessitent un niveau de bilinguisme. Nous allons encourager nos employés à perfectionner leur langue seconde. Nous allons lancer une demande de propositions très bientôt pour nous doter d'un service de perfectionnement de langue seconde au sein de la banque. Il y a du travail qui a été fait dans nos processus internes quant à la traduction et à la révision des textes avant leur

system and the processes for which we will implement our official languages policy.

Senator Moncion: Does your board of directors work in French or in English?

Mr. Lavallée: Our board of directors works mainly in English.

Senator Moncion: Have you considered the possibility of adopting a policy on simultaneous translation?

Mr. Lavallée: Not yet. This would be a decision made by the board of directors itself. Management can always suggest something, but the decision is theirs. We must respect the board's right to governance.

Senator Moncion: When you are a francophone, and you have to express yourself continuously in English, for me, who still has difficulty expressing myself in both languages, I prefer to speak French because my vocabulary is much broader, and I find it easier. It is always easier for first-language francophones, even for those who are highly bilingual, to express themselves in their first language.

You probably have the possibility of doing this and inserting it into your policies so that everyone can easily express themselves in their language.

Mr. Lavallée: I've taken note of it, and I will talk to the chairman of the board.

Senator Mégie: Senator Moncion has asked all my questions, except one. It's not a trick question. I welcome your promotion of bilingualism within your work and among your employees, but would you risk losing investments? The world you swim in, the world of business, is English-speaking. Would you risk losing major francophone investors if there weren't enough staff to interact with them in French?

Mr. Lavallée: If we don't have the ability to work with them in the language of their choice, they may choose to work with others or focus elsewhere. As I said in my comments at the beginning, the fact that Canada is a country with two official languages is an asset. Being able to work in French with Canadian investors who prefer to work in French is clearly an asset, not only because they recognize that we can then work together in the language of their choice, but because, at the beginning of the journey, it is easier to build relationships in the language in which you are comfortable, rather than in a second language.

publication en ligne. Cela établit notre système de gouvernance et les processus pour lesquels nous allons mettre en œuvre notre politique en matière de langues officielles.

La sénatrice Moncion : Votre conseil d'administration fonctionne-t-il en français ou en anglais?

M. Lavallée : Notre conseil d'administration fonctionne surtout en anglais.

La sénatrice Moncion : Avez-vous envisagé la possibilité d'adopter une politique de traduction simultanée?

M. Lavallée : Pas encore. Ce serait une décision prise par le conseil d'administration lui-même. La direction peut toujours lui suggérer quelque chose, mais la décision lui revient. Il faut respecter son droit de gouvernance.

La sénatrice Moncion : Quand on est francophone et qu'on doit continuellement s'exprimer en anglais, pour moi, qui n'ai tout de même pas de difficulté à m'exprimer dans les deux langues, je préfère m'exprimer en français, parce que mon vocabulaire est beaucoup plus large et que je trouve cela plus facile. Il est toujours plus facile pour les francophones de langue première, même pour ceux qui sont très bilingues, de s'exprimer dans leur langue première.

Vous avez probablement la possibilité de le faire et de l'insérer à vos politiques de façon à permettre à tout le monde de s'exprimer aisément dans sa langue.

M. Lavallée : Je l'ai pris en note, et j'en parlerai au président du conseil.

La sénatrice Mégie : Toutes mes questions ont été posées par la sénatrice Moncion, sauf une. Ce n'est pas une question piège. Je salue votre promotion du bilinguisme au sein de votre travail et de votre personnel, mais risqueriez-vous de perdre des investissements? Le monde dans lequel vous nagez, celui des affaires, est anglophone. Risqueriez-vous de perdre de grands investisseurs francophones s'il manquait de personnel pour échanger avec eux en français?

M. Lavallée : Si nous n'avons pas la capacité de travailler avec eux dans la langue de leur choix, il est possible qu'ils choisissent de travailler avec d'autres ou de se concentrer ailleurs. Comme je l'ai dit dans mes commentaires au début, le fait que le Canada soit un pays doté de deux langues officielles est un atout. Le fait de pouvoir travailler en français avec des investisseurs canadiens qui préfèrent travailler en français est clairement un atout, non seulement parce qu'ils reconnaissent que nous pouvons ensuite faire le travail ensemble dans la langue de leur choix, mais parce que, en début de parcours, il est plus facile de tisser des liens dans la langue dans laquelle on est à l'aise plutôt que dans une langue seconde.

Internationally, there are obviously French-speaking investors, and institutionally speaking, for example, there are the large French, Belgian and Swiss insurance companies. Moreover, on a personal level, based on my experience, there are French-Canadians and francophiles who find themselves in different institutions around the world and with whom we have the opportunity to do business. Being able to speak to them in French helps us. This is an asset that allows us to add to everything else in our investment proposal for our investors.

Senator Mégie: Isn't there a risk that an investor will flip-flop and decide to go elsewhere?

Mr. Lavallée: From my personal experience — not necessarily within the Canada Infrastructure Bank, but before that, with my clients at Bain & Co. who were also investors — it is clear that there is a link when a francophone is considering an investment in Quebec or in a company that works in French, but does that same investor, when considering a company in Ontario or elsewhere in the country that operates in English, say this, "They operate in English, so I won't stop there"? Not really. At our level, people operate in both languages or, in the case of some foreign investors, more than two languages. I don't think we would lose them. It is more of an asset.

Senator Mégie: Thank you.

The Chair: I have a question that is along the same lines. As a federal institution, you must comply with the Official Languages Act, the same way as other large institutions. You haven't talked much about employees and language considerations in order to respect the act within your institution's machinery, but I would like to better understand how the official languages lens is applied to your agreements and your investors.

You said earlier that you are working with the provinces and that you are investing in public transit, trade and transportation, and green infrastructure is a priority. In your spectrum of criteria, do you adopt the official languages lens when you are looking for investment partnerships? Do you also take into account the reality of official language minority communities? Does this also apply to these communities or not?

Mr. Lavallée: In our investment activities, we don't seek to build a portfolio with a specific distribution, whether geographic, sector, subsector, or something else. It is a matter of fully understanding where the public interest lies, meaning the priorities of the different levels of government, and then identifying the projects that, without our support, would otherwise remain on the shelf. We don't have a specific role or action plan that defines geographic regions and how they are

À l'international, il y a évidemment des investisseurs francophones, et ce, de façon institutionnelle, par exemple, les grandes compagnies d'assurances françaises, belges et suisses. De plus, au niveau personnel, de par mon expérience, il y a des Canadiens français et des francophiles qui se retrouvent dans différentes institutions un peu partout à travers le monde et avec qui nous avons l'occasion de faire affaire. Le fait de pouvoir leur parler en français nous aide. C'est un atout qui nous permet d'ajouter à tout le reste de notre proposition d'investissement pour nos investisseurs.

La sénatrice Mégie : N'y a-t-il pas un risque qu'un investisseur fasse volte-face et décide d'aller voir ailleurs?

M. Lavallée : De par mon expérience personnelle — pas nécessairement au sein de la Banque de l'infrastructure du Canada, mais auparavant, avec mes clients chez Bain & Co. qui étaient aussi des investisseurs —, il est évident qu'il y a un lien lorsqu'un francophone envisage un investissement au Québec ou chez une compagnie qui travaille en français, mais est-ce que ce même investisseur, lorsqu'il envisage une compagnie en Ontario ou ailleurs au pays qui fonctionne en anglais, se dit ceci : « Ils fonctionnent en anglais, alors je ne m'y arrête pas. » Pas vraiment. À notre niveau, les gens fonctionnent dans les deux langues ou, dans le cas de certains investisseurs étrangers, plus de deux langues. Je ne pense pas qu'on les perdrait. Il s'agit plutôt d'un atout.

La sénatrice Mégie : Merci.

Le président : J'ai une question qui s'inscrit dans la même veine. En tant qu'institution fédérale, vous devez respecter la Loi sur les langues officielles au même titre que les autres grandes institutions. Vous nous avez beaucoup parlé du personnel et des considérations linguistiques afin de respecter la loi à l'intérieur de l'appareil de votre institution, mais j'aimerais mieux comprendre comment la lorgnette des langues officielles est mise sur vos ententes et vos investisseurs.

Vous disiez plus tôt que vous travaillez avec les provinces et que vous investissez de façon prioritaire dans le transport en commun, le commerce et le transport et les infrastructures vertes. Adoptez-vous, dans votre spectre de critères, la lorgnette des langues officielles quand vous recherchez des partenariats d'investissement? Tenez-vous compte aussi de la réalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire? Est-ce que cela s'applique aussi à ces communautés ou pas?

M. Lavallée : Dans nos activités d'investissement, on ne cherche pas à bâtir un portefeuille avec une distribution spécifique, qu'elle soit géographique, par secteur, par sous-secteur ou autre. Il s'agit de bien comprendre où est l'intérêt public, c'est-à-dire les priorités des différents ordres de gouvernement, pour ensuite cerner les projets qui, sans notre apport, resteraient sur les tablettes. Nous n'avons pas de rôle ou de plan d'action spécifique qui définit les régions géographiques

addressed. We are looking to build a team that can work across the country in the language of choice of the stakeholders.

The head of project development, who is our lead for upstream project discussions, is François Lecavalier. He grew up in Saint-Jean-sur-Richelieu and can do business in both official languages. If people in New Brunswick prefer to work in French, for us, it's not a problem. If people in Montreal want us to do business in English, that's not a problem either. We deal with the expectations of our partners rather than proceeding in a systematic and more focused way.

The Chair: I want to make sure I've understood correctly. You don't have any active measures. If it's appropriate, it applies, but as a federal institution, you don't have active measures to deal with the Official Languages Act because investor and investment concerns are economic. I was wondering if you had an upstream approach to investment strategies. Maybe I don't understand how you work, since you're a new institution. In the context of the modernization of the Official Languages Act, as a federal institution, that's something that can be asked.

Mr. Lavallée: It is not a limiting factor or a factor that defines our activities. We have not yet been constrained in our activities by official languages issues. Today, we have only one office. It's not as though we have 23 offices across the country where we need to ensure that each office is representative of the region or subregion. We don't have this definition of our activities.

The Chair: Thank you very much for your answer.

Senator Gagné: You are in the process of creating your human resources development plan. That's what I understand. How many positions are designated bilingual, and how many positions have bilingualism as an asset? Have you started to think about that?

Mr. Duguay: Not every position has necessarily been defined to determine whether bilingualism would be mandatory or just an asset. At the head office in Toronto, key positions such as receptionist are bilingual. Our newly appointed head of communications and public affairs is building his team. He has designated at least two positions where the candidate must be bilingual.

I am building my legal team. The first position I filled was bilingual. The employee works in both languages. Since our work requires a lot of precision, the position must be bilingual. I will let Mr. Lavallée talk about the other groups, but that's where we are.

et comment on s'y attaque. On cherche à bâtir une équipe capable de travailler partout au pays dans la langue de choix des intervenants.

Le chef de l'élaboration des projets, qui est notre tête de proue pour les discussions sur les projets en amont, est François Lecavalier. Il a grandi à Saint-Jean-sur-Richelieu et peut faire affaire dans les deux langues officielles. Si, au Nouveau-Brunswick, les gens préfèrent travailler en français, pour nous, ce n'est pas un problème. Si, à Montréal, les gens veulent qu'on fasse affaire en anglais, ce n'est pas un problème non plus. On compose avec les attentes de nos partenaires plutôt que de procéder de façon systématique et plus ciblée.

Le président : Je veux m'assurer d'avoir bien compris. Vous n'avez pas de mesures actives. Si ça convient, ça s'applique, mais comme institution fédérale, vous n'avez pas de mesures actives pour traiter la question de la Loi sur les langues officielles, car les préoccupations des investisseurs et des investissements sont économiques. Je me demandais si vous aviez une approche en amont dans les stratégies d'investissement. Peut-être que je comprends mal comment vous fonctionnez, puisque vous êtes une nouvelle institution. Dans le contexte de la modernisation de la Loi sur les langues officielles, comme institution fédérale, c'est une question qu'on peut se poser.

M. Lavallée : Ce n'est pas un facteur limitatif ou un facteur qui définit nos activités. Nous n'avons pas encore été contraints dans nos activités par les questions qui touchent les langues officielles. Aujourd'hui, on a seulement un bureau. Ce n'est pas comme si on avait 23 bureaux à travers le pays où il faut s'assurer que chacun des bureaux soit représentatif de la région ou de la sous-région. On n'a pas cette définition de nos activités.

Le président : Merci beaucoup de votre réponse.

La sénatrice Gagné : Vous êtes en train d'élaborer votre plan de développement des ressources humaines. C'est ce que je comprends. Combien de postes sont désignés bilingues et combien y a-t-il de postes pour lesquels le bilinguisme est un atout? Avez-vous commencé à réfléchir à cela?

M. Duguay : On n'a pas nécessairement défini chaque poste pour déterminer si le bilinguisme serait obligatoire ou seulement un atout. Au siège social à Toronto, les postes clés comme celui de réceptionniste sont bilingues. Notre chef des communications et des affaires publiques, qui vient d'entrer en poste, est en train de bâtir son équipe. Il a désigné au moins deux postes où le candidat doit être bilingue.

Je suis en train de bâtir mon équipe juridique. Le premier poste que j'ai pourvu est bilingue. L'employée travaille dans les deux langues. Puisque notre travail demande beaucoup de précision, le poste doit être bilingue. Je vais laisser M. Lavallée parler des autres groupes, mais voilà où on en est rendu.

Senator Gagné: Have you determined the number of positions you will need over the next five years, and of those, what proportion will be bilingual? Ideally, all positions should be bilingual, right?

Mr. Lavallée: Ideally, but in reality, we won't be able to fill all positions with bilingual staff in our field.

Senator Gagné: From what I understand, the reality is to establish a proportion of bilingual employees in key positions.

Mr. Lavallée: Positions vary by team and interactions with internal and external staff. In any case, bilingualism is an asset, so —

Senator Gagné: There is no position where bilingualism is required.

Mr. Lavallée: No. It's certainly an asset in all positions. However, bilingualism is required in some positions. We would need to go back and look at the specific breakdown overall as it has evolved. Six months ago, there were five of us, and now there are 20. New members are being added to the various teams at different rates, and that literally changes every week. The corporate plan for the next year is being developed. We could tell you what we anticipate in terms of numbers now and over a longer period of time. We are committed to working in both official languages and having enough staff in place to be able to deliver the goods to all teams, as we need to do with stakeholders across the country.

Senator Moncion: I would like to add a little comment. It is important to understand the requirements of the Official Languages Act at this time, while you are putting this structure in place, so that it will be there forever or for a long time.

The Chair: If there are no further questions, Mr. Lavallée, Mr. Duguay, I would like to thank you for your testimony and for speaking with us. Thank you very much.

(The committee continued in camera.)

La sénatrice Gagné : Avez-vous déterminé le nombre de postes dont vous aurez besoin au cours des cinq prochaines années et, parmi ceux-ci, quelle sera la proportion de postes bilingues? L'idéal serait que les postes soient tous bilingues, non?

M. Lavallée : C'est l'idéal, mais en réalité, on ne pourra pas pourvoir tous les postes avec du personnel bilingue dans notre domaine.

La sénatrice Gagné : La réalité, d'après ce que je comprends, c'est d'établir une proportion d'employés bilingues dans des postes clés.

M. Lavallée : Les postes varient selon les équipes et les interactions avec l'externe et l'interne. Dans tous les cas, le bilinguisme est un atout, donc...

La sénatrice Gagné : Il n'y a pas de poste où on exige le bilinguisme.

M. Lavallée : Non. C'est certainement un atout dans tous les postes. Toutefois, dans certains postes, le bilinguisme est exigé. Il faudrait revenir avec la détermination spécifique dans l'ensemble avec l'évolution. Il y a six mois, nous étions 5 et aujourd'hui, nous sommes 20. De nouveaux membres viennent s'ajouter aux différentes équipes à divers rythmes, et ça change littéralement chaque semaine. On est en train d'élaborer le plan d'entreprise pour l'an prochain. On pourrait vous dire ce qu'on anticipe comme effectifs maintenant et sur une plus longue période. On a pris l'engagement de travailler dans les deux langues officielles et d'avoir suffisamment de personnel en place pour être en mesure de livrer la marchandise dans toutes les équipes, comme on a besoin de le faire avec les intervenants partout au pays.

La sénatrice Moncion : J'aimerais ajouter un petit commentaire. Il est important de comprendre les exigences de la Loi sur les langues officielles en ce moment, pendant que vous êtes en train de mettre en place cette structure, pour qu'elle soit là pour toujours ou pour longtemps.

Le président : S'il n'y a pas d'autres questions, monsieur Lavallée, monsieur Duguay, je vous remercie de votre témoignage et d'avoir échangé avec nous. Nous vous remercions.

(La séance se poursuit à huis clos.)

WITNESSES

Translation Bureau:

Stéphan Déry, Chief Executive Officer.

National Capital Commission:

Céline Larabie, Executive Director, Human Resources;

Anne Ménard, Acting Executive Director, Capital Stewardship.

Immigration, Refugees and Citizenship Canada:

David Manicom, Assistant Deputy Minister, Settlement and Integration;

Corinne Prince, Director General, Settlement and Integration Policy Branch.

Statistics Canada:

Jane Badets, Assistant Chief Statistician, Social, Health and Labour Statistics Field;

Jean-Pierre Corbeil, Assistant Director and Chief Specialist of the Language Statistics Program, Social and Aboriginal Statistics Division.

Canada Infrastructure Bank:

Pierre Lavallée, President and CEO;

Frédéric Duguay, General Counsel and Corporate Secretary.

TÉMOINS

Bureau de la traduction :

Stéphan Déry, président-directeur général.

Commission de la capitale nationale :

Céline Larabie, directrice générale, Ressources humaines;

Anne Ménard, directrice générale par intérim, Intendance de la capitale.

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada :

David Manicom, sous-ministre adjoint, Direction générale des politiques de l'établissement et de l'intégration;

Corinne Prince, directrice générale, Direction générale des politiques de l'établissement et de l'intégration.

Statistique Canada :

Jane Badets, statisticienne en chef adjointe, Secteur de la statistique sociale, de la santé et du travail;

Jean-Pierre Corbeil, directeur adjoint et spécialiste en chef du programme de la statistique linguistique, Division de la statistique sociale et autochtone.

Banque de l'infrastructure du Canada :

Pierre Lavallée, président-directeur général;

Frédéric Duguay, avocat général et secrétaire de la Société.